

Chaville

N° 114
FÉVRIER 2014

M a g a z i n e



**SIGNATURE DU CONTRAT
DE DÉVELOPPEMENT
DÉPARTEMENT/VILLE**

**DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2014
STABILITÉ DES TAUX DE FISCALITÉ**

**QUAND LES AMOUREUX
SE CONTAIENT FLEURETTE À CHAVILLE...**

www.ville-chaville.fr

8. Qualité de la Ville

Signature d'un contrat de développement

Entre le Département et la Ville

Travaux

La résidence Fontaine Henri IV réhabilitée

12. Vivre ensemble

Pôle Seniors

Ouverture d'un relais d'information

sur l'emploi à domicile

14 Culture / Art de vivre

Café du Forum

L'expérience du diplomate Didier Le Bret

Saint-Valentin

Quand les amoureux se contaient
fleurette à Chaville...

18. Sortir, écouter, voir

Tous les rendez-vous des prochaines semaines

20. Sport et Santé

"Tribune Maurice Chidoan"

L'hommage à "l'homme en bleu"

22. Initiatives

Entrez dans

Le Cercle d'amitié de Chaville

23. Enfance / Scolaire

Rythmes scolaires

Quel est l'emploi du temps proposé ?

24. Entreprendre

Une chavilloise "créatrice d'avenir"

26. Grand Paris Seine Ouest

28. Citoyenneté

Débat d'orientations budgétaires 2014

32. Vie pratique

34. Tribunes

36. Agenda



06

À la Une :

les vœux du maire à l'Atrium.



16

Douze classes ont construit
une ville éphémère
et recyclable, à l'Atrium.



22

Ursin'art du 15 décembre :
le quartier de l'Ursine
s'expose.



23

C'était le Noël des enfants
le 18 décembre.



24

Deux cents galettes en partage
les 4 et 5 janvier
sur le marché.

**Pendant la période des six mois
précédant les élections municipales,
la publication de l'éditorial de Monsieur le Maire
est suspendue.**

VŒUX DU MAIRE

“CHAVILLE EST EN BONNE SANTÉ. ELLE VIT, ACCUEILLE ET SE DÉVELOPPE”

Samedi 11 janvier, à l'Atrium, le député-maire de Chaville Jean-Jacques Guillet a présenté ses vœux à la population devant de nombreuses personnalités : “Dans cette période d’instabilité, la famille est évidemment la cellule de base de la société et le point d’ancrage principal. Au delà de la famille, il y a la commune. Elle est là pour faire en sorte que justement les familles puissent s’épanouir. Chaville, de ce côté-là, a incontestablement aujourd’hui des atouts importants. Chaville est une ville qui vit, qui accueille, qui dialogue et qui se développe de façon non négligeable. Qu’elle demeure et qu’elle soit la ville harmonieuse que nous espérons tous”.



1 Daniel Goupillat, président de la Chambre des métiers et de l’artisanat des Hauts-de-Seine ; **2** Alain Buat, représentant du président de la CCI des Hauts-de-Seine ; **3** Jean-Pierre Guardiola, sous-préfet d’Antony et de Boulogne-Billancourt ; **4 et 5** Olivier Lignon et Manon Bullier, élus du Conseil municipal des jeunes ; **6** Hervé Marseille, sénateur-maire de Meudon ; **7** Valérie Péresse, ancienne ministre, députée des Yvelines et présidente du groupe UMP au conseil régional ; **8** André Santini, ancien ministre et député-maire d’Issy-les-Moulineaux ; **9** Jean-Pierre Bouniol, conseiller municipal ; **10** Jean-Jacques Guillet ; **11** Patrick Devedjian, ancien ministre et président du conseil général des Hauts-de-Seine ; **12** Hervé Lièvre, premier maire adjoint ; **13** Jacques Gautier, sénateur-maire de Garches ; **14** Philippe Juvin, député

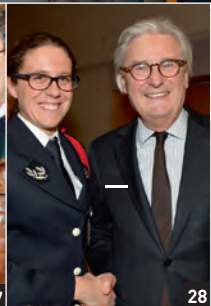
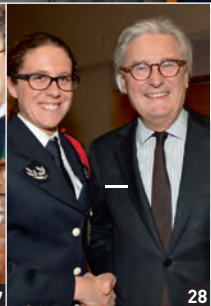
européen et maire de La Garenne-Colombes ; **15** Joël Loison, maire de Vélizy-Villacoublay, conseiller général des Yvelines ; **16** Christophe Tampon-Lajarriette, maire adjoint ; **17** Denis Badré, parlementaire honoraire et maire de Ville-d’Avray ; **18** Jacques Bisson, conseiller municipal ; **19** Olivier Lebrun, maire de Viroflay et conseiller général des Yvelines ; **20** Pierre-Christophe Baguet, maire de Boulogne-Billancourt et président de GPSO ; **21** Geneviève Daël, maire adjoint ; **22** Jocelyne Quoniam, conseiller municipal ; **23** Marie-Odile Grandchamp, maire adjoint ; **24** Michel Bès, maire adjoint ; **25** Bérengère Le Vasseur, conseiller municipal ; **26** Gilles Cothenet, conseiller municipal ; **27** Hélène Prouteau, maire adjoint ; **28** Maurice Blandeau, conseiller municipal ; **29** Armelle Tilly, maire adjoint ; **30** Brigitte Pradet, conseiller

municipal ; **31** Claude Labille, conseiller municipal ; **32** Marie-Sabine Gavois, conseiller municipal ; **33** Éric Berdoati, maire de Saint-Cloud et conseiller général ; **34** Anne Brossollet, conseillère municipale ; **35** Christiane Barody-Weiss, conseiller général du canton de Chaville et maire de Marnes-la-Coquette ; **36** Denis Larghero, conseiller général ; **37** Bernard Gauducheau, maire de Vanves et conseiller régional ; **38** François-Marie Pailler, maire adjoint ; **39** Thierry Besançon, conseiller municipal ; **40** Jacques Rivier, conseiller municipal ; **41** Jean Levain, conseiller municipal ; **42** Catherine Griveau, conseiller municipal ; **43** Pierre de Saint-Sernin, conseiller municipal ; **44** Anne-Louise Mesadiou, conseiller municipal ; **45** Jean-Pierre Cardin, conseiller municipal ; **46** Anne Duchassaing-Heckel, conseiller municipal ; **47** Hubert Panissal, conseiller municipal. ■

Retrouvez l’intégralité de cette allocution et les photos sur le site www.ville-chaville.fr



1 Olivier Lignon, Manon Bullier et François-Marie Pailler. 2 Jean-Jacques Guillet lors de son allocution. 3 Patrick Devedjian et Michel Bès. 4 Pierre-Christophe Baguet et Jacques Gautier. 5 Jean-Jacques Guillet et Hrnt Norsen. 6 Bérendère Le Vavasseur et Pierre de Saint-Sernin. 7 Père Ludovic Serre et Jean-Jacques Guillet. 8 Anne Brossollet et Gilles Cothenet. 9 Hervé Marseille, Jean-Jacques Guillet et son épouse. 10 Marie-Odile Granchamp, Christophe Tampon-Lajarriette et Armelle Tilly. 11 Bernard Garcia, Anne-Louise Mésadiou, Anne Duchassaing-Heckel. 12 Charles Dulondel et Thierry Duchassaing. 13 Adeline Baumgartner et Guy Le Meaux. 14 Isabelle Debré, Olivier Lebrun et Christiane Barody-Weiss; 15 Jean-Jacques et Françoise Guillet et Hélène Prouteau découpent la galette. 16 Éric Berdoati, Jean-Jacques Guillet et Valérie Péresse. 17 Catherine Griveau. 18 Hervé Lièvre et Gwénaëlle Gohet. 19 Djamel Rafik et Richard Alvarez. 20 André Santini et Jean-Jacques Guillet. 21 Hubert Panissal, 22 Philippe Juvin et Joël Loison. 23 Christian Camara, Denis Badré et Marie-Claire Restoux. 24 Jacques Bisson, Claude Labille et Carole Mignard. 25 Geneviève Daël. 26 Thierry Besançon et Claude Viret. 27 Nicolle Pailler, Pierre Levi-Topal et Jean-Gabriel Giraud. 28 Commissaire Fanélie Raverot et Jean-Jacques Guillet. 29 Jocelyne Quoniam et Jacques Rivier.



UNE "TROISIÈME FLEUR" DURABLEMENT ATTRIBUÉE À LA VILLE DE CHAVILLE

À l'issue du concours Villes et villages fleuris 2013, la "troisième fleur" a été confirmée pour Chaville. Le jury a apprécié le fleurissement "raffiné, soigné et bénéficiant d'une grande diversité variétale" des espaces verts chavillois.



Chaville a obtenu sa première fleur en 1997. Aujourd'hui, elle en affiche trois sur les panneaux situés aux entrées de la ville. Les critères d'attribution du Conseil national des Villes et villages fleuris (CNWF) portent sur la manière d'aménager et de gérer les espaces paysagers pour une meilleure qualité de vie: valorisation de la commune par le végétal et le fleurissement, actions d'animation et de promotion de cette démarche, modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité, etc. Chaville se caractérise par des zones en relief, des coteaux boisés et une vallée urbanisée. Les 13 jardiniers du service Espaces verts ont su y créer des petits

terre-pleins, îlots, parterres d'immeubles et plates-bandes où dominent le végétal et la couleur. Une véritable réflexion a également été menée pour allier l'éphémère (avec plus de 300 variétés plantées en été) au durable (avec des plantes pérennes supportant bien le manque d'eau). Depuis plusieurs années, la Ville de Chaville a emprunté la voie du développement durable: arrosage automatique de nuit sur 24 sites, récupérateurs d'eau de pluie, paillis utilisé comme désherbant naturel, apports d'engrais supprimés et utilisation limitée de produits phytosanitaires, compostage de tous les déchets verts, utilisation de véhicules électriques, etc. "Participer à ce concours implique de concevoir un projet à long terme qui s'inscrit dans une politique globale et durable de développement et d'aménagement de la commune", précise Marie-Odile Grandchamp, maire adjoint déléguée à l'Environnement et au Développement durable. ■



1 350 m² de surface fleurie et 19 hectares d'espaces verts entretenus.

EXPOSEZ VOS PHOTOS

Dans le cadre de la Semaine du développement durable qui se tiendra du 31 mars au 6 avril à Chaville, la Ville fait appel aux photographes en herbe pour participer à une exposition de photos sur le thème de la forêt. Les plus beaux clichés seront exposés dans le hall d'accueil de l'hôtel de ville. Rens. au 01 41 15 47 40.

POUR DÉCOUVRIR LE FUTUR CENTRE VILLE

Situé au 1 bis avenue de la Résistance, l'espace d'exposition "Cœur de ville" présente les différents projets des architectes par îlot, l'actualité du chantier ainsi que le plan-masse et des tablettes pour visualiser votre futur centre ville en 3D. Attention, les jours d'ouverture ont changé. Cet espace est désormais ouvert uniquement le samedi, de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h, et fermé pendant les vacances scolaires.

LABEL "ÉCOLE EN HERBE" RECONDUIT POUR LE JARDIN PÉDAGOGIQUE

La Maison de la Nature de Grand Paris Seine Ouest a de nouveau attribué son label "École en herbe", au jardin pédagogique de la Ville de Chaville. Celui-ci est situé sur le terrain de l'ex-académie des Beaux-arts, rue Paul Vaillant-Couturier. Depuis 2011, cette labellisation récompense chaque année l'implication des animateurs des accueils de loisirs, du service des Espaces verts et des enfants pour préserver et valoriser la biodiversité locale. "Ce label est une reconnaissance de notre investissement et du temps passé dans ce jardin. Nous menons des actions de sensi-



bilisation auprès des enfants tout au long de l'année. L'objectif de ce jardin pédagogique est également de mettre en place

une niche écologique en pleine ville", explique Jean-Marc Barbance, responsable de l'accueil de loisirs des Fougères. ■

SIGNATURE DU **CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT** **DÉPARTEMENT/VILLE DE CHAVILLE**

À l'occasion de la signature du contrat de développement département/ville, Patrick Devedjian a annoncé l'engagement du conseil général dans la restructuration de l'avenue Roger Salengro.

Vendredi 13 décembre, Patrick Devedjian, député et président du conseil général, et Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville ont signé le contrat de développement Département / Ville de Chaville. Une nouvelle politique départementale de soutien des communes, fondée sur un partenariat contractuel couvrant une période triennale (2013/2015), permet de rassembler les aides multiples jusqu'à présent attribuées. Dans le cadre de ce contrat, le conseil général allouera 2302470 € à la Ville de Chaville. Les dépenses d'investissement (1,7 M€) seront affectées à la restructuration et



Jean-Jacques Guillet et Patrick Devedjian à l'hôtel de ville de Chaville.

à la rénovation du groupe scolaire Anatole France - Les Iris et à l'opération de réhabilitation du gymnase Léo Lagrange. Les dépenses de fonctionnement (602470 €) seront réparties entre les structures municipales pour la petite enfance, le Relais assistante maternelle (Ram) et l'accueil de loisirs

en section maternelle. À cette occasion, Patrick Devedjian a annoncé l'engagement du conseil général dans la restructuration de l'avenue Roger Salengro pour laquelle les études sont d'ores et déjà lancées. Chaville est la quatorzième commune du département à signer ce type de contrat. ■

PREMIER ACCORD DE COMMERCIALISATION **ENTRE SFR** **ET SEQUALUM SUR LE TRÈS HAUT DÉBIT**

Dans le cadre du projet d'aménagement numérique du département mené par le conseil général des Hauts-de-Seine (THD Seine), destiné à rendre le Très Haut Débit accessible à tous les habitants du département d'ici à 2015, une nouvelle étape est franchie: un premier accord de commercialisation a d'ores et déjà été signé entre l'opérateur SFR et Sequalum. Il permettra la desserte de 160000 foyers dans 10 communes des Hauts-de-Seine dont Chaville. À travers le réseau THD Seine mis en place par Sequalum, SFR proposera à l'ensemble de ces foyers des offres à Très Haut Débit



dans les prochains mois. Rappelons que Sequalum a été choisie en 2008 par le département, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public (DSP), pour prendre en charge la conception, l'exploita-

tion et la commercialisation de l'infrastructure optique Très Haut Débit des Hauts-de-Seine. Ce projet d'envergure a pour ambition de relier l'ensemble des habitants du département à un réseau de télécommunications en fibre optique avant la fin 2015. Objectif: améliorer la qualité des services publics, renforcer la compétitivité du territoire et favoriser la création d'emplois dans l'économie numérique.

Concrètement cela signifie pour Chaville que le déploiement et la commercialisation de la fibre optique de très haut débit débuteront en 2014. ■

RUE MARTIAL BOUDET FIN DE LA PREMIERE PARTIE DES TRAVAUX

Les travaux de rénovation de la rue Martial Boudet, dans la partie comprise entre les rues Guillemot et des Glycines, se sont achevés mi-décembre 2013 comme prévu. La sécurité et le confort des riverains ont ainsi été améliorés grâce au traitement homogène et qualitatif des trottoirs et de la chaussée, à l'aménagement des cheminements piétons avec la mise aux normes de l'accessibilité du trottoir (côté numéros impairs) et la création de plateaux surélevés aux croisements ainsi que la modération de la vitesse des véhicules, dans la zone 30, avec la création de plateaux et de chicanes.



Point Info Droit

> Permanences en mairie

- **Notaire** : LE 3^e JEUDI DE CHAQUE MOIS, DE 8 H 30 À 10 H 30, sur rendez-vous ;
 - **Conciliateur de justice (résolution amiable des litiges)** : MERCREDI, DE 8 H 30 À 11 H 30, sur rendez-vous ;
 - **Écrivain public** : LES 2^e ET LE 4^e MERCREDIS DU MOIS (SAUF PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES), DE 14 H 15 À 17 H, sur rendez-vous.
 - **Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine** : LES TROIS PREMIERS SAMEDIS DU MOIS, DE 9 H 30 À 11 H 30, sur rendez-vous ;
 - **CIDFF 92 BB (Centre d'information des femmes et des familles)** : LE MARDI DE 14 H À 17 H, sur rendez-vous.
 - **ADAVIP 92 (Association départementale d'aide aux victimes d'infractions pénales)** : LE JEUDI, DE 13 H 30 À 16 H 30, sur rendez-vous ;
 - **UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs)** : LES 1^{er} ET 3^e SAMEDIS DU MOIS, DE 10 H À 11 H 30, sans rendez-vous ;
 - **ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement)** : LE 2^e LUNDI DU MOIS, DE 14 H À 17 H, SUR RENDEZ-VOUS ;
 - **UNLI (Union nationale des locataires indépendants)** : LE 1^{er} LUNDI DU MOIS, DE 10 H À 12 H, sans rendez-vous.
- Rens. et prise de rendez-vous au 01 41 15 47 60.

> Permanence au service de l'Urbanisme

- **PACT 92 (conseil sur l'habitat et les projets de travaux)** : LE 3^e MERCREDI DE CHAQUE MOIS, DE 9 H À 12 H, sans rendez-vous.
- Service de l'Urbanisme :
1456, avenue Roger Salengro.

> Permanences téléphoniques de notaires

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine assure des permanences téléphoniques gratuites **TOUS LES 15 JOURS, ENTRE 10 H ET 12 H. LA PROCHAINE AURA LIEU LE JEUDI 6 FÉVRIER** au 01 41 10 27 80.

> Permanences au CCAS

- Soutien à la parentalité : **JEUDI, DE 9 H À 12 H**, sur rendez-vous [voir notre article ci-contre, ndlr].
 - Médiation familiale : **LUNDI, DE 15 H À 19 H, ET LE MARDI, DE 9 H À 12 H**.
- Prise de rendez-vous au 01 41 31 08 74.
CCAS : 22, rue de la Fontaine Henri IV.

COMMENT AIDER LES PARENTS À ÊTRE PARENTS ?

Des permanences de soutien à la parentalité sont proposées gratuitement au Centre communal d'action sociale (CCAS). Rencontre avec une des psychologues du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles qui reçoit ces parents soucieux de leur progéniture.

“Les parents doutent beaucoup, voulant bien faire. Ils se mettent la pression pour être de bons parents”, a remarqué la psychologue Tiphanie Héliard qui assure les séances de soutien à la parentalité au CCAS depuis avril 2012. Cet espace d'écoute et d'accompagnement reçoit aussi bien les parents que les beaux-parents ou même les grands-parents. “L'opposition d'un petit, des problèmes de sommeil ou de terreurs nocturnes ou le repli d'un adolescent correspondent parfois tout simplement à un stade de développement de l'enfant. Mon rôle est de déculpabiliser les parents, de les aider à trouver des repères, du sens aux difficultés puis leurs propres solutions. Mais il n'y a pas de méthodes ou de recettes”, explique cette spécialiste de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Les séances durent 45 minutes et se déroulent toujours sans les enfants la première fois. Ensuite, ceux-ci peuvent éventuellement accompagner leurs parents. “Très souvent, quelques séances permettent aux parents de comprendre l'origine d'un problème ou de désamorcer



Tiphanie Héliard, psychologue clinicienne.

des conflits. Parfois, il suffit juste de mettre des mots sur une souffrance ressentie pour qu'elle commence à s'atténuer”, commente-t-elle. Beaucoup de demandes concernent les questions d'autorité, l'adolescence avec les décrochages, les phobies scolaires ou les comportements de mise en danger ainsi que les inquiétudes liées à une séparation. “Il ne faut pas attendre d'être trop inquiets pour en parler. Le soutien à la parentalité c'est aussi de la prévention”, rappelle Tiphanie Héliard. ■

Jeudi, de 9 h à 12 h, au CCAS sur rendez-vous au 01 41 31 08 74.

LA VILLE SE MODERNISE ET DÉMATÉRIALISE SES SERVICES

La loi impose aux administrations publiques de dématérialiser leurs traitements comptables, c'est-à-dire de supprimer les documents papier, au 1^{er} janvier 2015. Le but est de réduire cette production pour faire des économies, pour limiter l'impact sur l'environnement et pour raccourcir les délais de traitement. À Chaville, ce travail a débuté il y a deux ans afin de dématérialiser la comptabilité de la mairie mais aussi bien d'autres procédures (marchés, factures, courriers...) qui représentent chaque année des milliers de pages et documents. Ce

projet a fait travailler ensemble plusieurs services municipaux (financier, juridique, ressources humaines, archives, courrier...) et bien sûr le service informatique, moteur dans cette dématérialisation. Bilan, la mairie n'adresse pratiquement plus aujourd'hui de papier en interne ou à ses partenaires sauf les bulletins de paie et quelques rares courriers. Le saviez-vous ? Les élus ne signent plus d'actes manuellement mais électroniquement sur des “i-parapheurs”. Le défi a bel et bien été relevé à Chaville très en avance sur les autres communes de la région. ■

LA RÉSIDENCE FONTAINE HENRI IV ENTIÈREMENT RÉHABILITÉE POUR L'ÉTÉ



Électricité refaite en une journée.

Pose d'isolant et de panneaux en briques sur toute la façade.

Toutes les "chutes" rénovées.

Depuis le 7 octobre, les travaux de rénovation s'organisent dans chacun des quatre-vingt appartements de cette résidence. Tous les corps de métiers s'y succèdent en un minimum de temps : une véritable fourmilière !

C'est dans un bureau situé au premier étage du 15 de la rue de la Fontaine Henri IV que tout s'organise. L'Opieyov, le bailleur de cette résidence vieille d'une quarantaine d'années, a décidé de rénover ce patrimoine immobilier. Plans et retroplannings à l'appui, le chef de chantier gère avec méthode ces 14 mois de travaux. Après la remise aux normes de l'électricité et du gaz, le rafraîchissement des peintures dans certaines pièces dites "humides", les changements d'éviers, de lavabos ou de baignoires et la réfection de toutes les

"chutes" (tuyaux qui servent à l'évacuation des eaux), les portes d'entrées et les fenêtres seront remplacées et le ravalement extérieur de l'immeuble, y compris la terrasse, refait. "Nous travaillons sur un site occupé. Nous essayons donc de perturber les locataires le moins possible. Il faut compter environ trois semaines pour rénover chaque logement. Chaque jour, nous entrons dans un nouvel appartement où les différents corps de métier se succèdent : la plomberie, la maçonnerie, l'électricité...", décrit Gérard Cat, chef

de chantier. Tout est minutieusement réglé avec, certains jours, jusqu'à 40 ouvriers œuvrant en même temps. "Cette méthodologie permet de limiter les nuisances même si, bien sûr, il y aura toujours du bruit et de la poussière. À Chaville, les locataires coopèrent bien. Nous établissons au préalable un plan d'installation. Dans un appartement bien préparé, toute l'électricité est refaite en un jour!", précise-t-il. Tous les travaux intérieurs seront finalisés en mars. Pour l'extérieur, il faudra attendre juillet 2014. ■

DEUX TABLES DE PING-PONG INSTALLÉES UN SOUHAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES RÉALISÉ

Comme l'avait suggéré le Conseil municipal des jeunes, élu en octobre 2012, deux tables de ping-pong en béton ont été disposées dans le square du Doisu et au stade Jean Jaurès. Les jeunes de la commission "Santé/sport/handicap" avaient émis cette proposition lors de leur première séance plénière. "Une très bonne idée", avait répondu Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville qui leur avait suggéré de réfléchir à des lieux adaptés et pratiques d'accès. Mission accomplie. ■



Pour les seniors

> Club municipal des anciens de Chaville (CMAC)

Activités gratuites réservées aux adhérents, salle Mollard. **LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS, DE 14H À 17H30:** jeux de société et de mémoire, coin bibliothèque, trois ordinateurs avec Internet en libre-accès, boissons chaudes et goûters.

• **JEUDI 6 FÉVRIER:** repas à la Pergola.

Rens. au 01 41 15 26 00, par courriel cmac@dbmail.com ou sur le blog <http://clubmunicipaldesanciens.chavilleblog.com>

> CLIC Entour'âge

• **LUNDI 3 FÉVRIER:** permanence d'une psychologue dans les locaux du CLIC.

• **LES VENDREDIS 7 ET 21 FÉVRIER, DE 14H À 17H:** formation gratuite à destination des aidants familiaux accompagnant à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et apparentées.

• **MARDI 18 FÉVRIER, DE 14H30 À 17H30:** permanence de France Alzheimer 92.

Rens. au 01 41 14 50 96 ou par courriel clicentourage92@free.fr
CLIC Entour'âge
170, Grande Rue à Sèvres.

> Cercle d'amitié de Chaville

Activités ouvertes à tous
[voir notre article page 22, ndlr].

• **MARDI 11 FÉVRIER, À 14H30, À L'ATRIUM (SALON MALRAUX):** assemblée générale suivie de la projection d'un film sur le voyage en Périgord.

• **JEUDI 13 FÉVRIER, À 14H30:** visite guidée du ministère de l'Économie et des Finances avec déjeuner au restaurant (coût: prix du repas).

• **MARDI 25 FÉVRIER, À 14H30:** visite guidée des égouts de Paris (initialement programmée en octobre).

Rens. au 06 30 20 53 18
ou par courriel ca3a93@yahoo.fr



5^e QUIZ INTERGÉNÉRATIONNEL
UN JEU D'ENFANTS?

Où se trouvent les muscles gastrocnémiens? Qu'est-ce que le grenache? Que signifie HTAP?.. Dimanche 1^{er} décembre, une centaine de Chavillois a participé au

grand quiz intergénérationnel tout comme Hélène Prouteau, maire adjoint déléguée aux Affaires sociales. Chaque équipe était constituée de participants de tous âges invités à réfléchir ensemble aux 100 questions de culture générale posées, pour tenter de remporter un lot et surtout pour participer à une bonne action. L'intégralité des recettes a été reversée à l'Association des malades souffrant d'hypertension artérielle pulmonaire (HTAP). ■



PLUS DE 1 200 COLIS DE NOËL
LIVRÉS AUX SENIORS

À quelques jours des fêtes de fin d'année, la Ville de Chaville a offert aux plus de 65 ans un colis gourmand. 1 200 colis leur ont été distribués en mairie les 12 et 13 décembre en présence d'Armelle Tilly, maire adjoint déléguée aux Personnes âgées. Une galette des rois a également été offerte aux résidents de la Villa Beausoleil. Ils ont pu la partager en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville. ■



46 SENIORS INVITÉS AU CIRQUE PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

L'Institut des Hauts-de-Seine mène depuis 20 ans des actions de solidarité auprès des personnes défavorisées, âgées, malades, isolées ou handicapées et leur offre en fin d'année un "Sourire de Noël", une sortie au cirque pour 2 700 personnes cette année.



Le 18 décembre, les seniors de Chaville ont eu la chance d'assister au spectacle *Silvia* du cirque national Alexis Gruss. "Il n'y a pas d'âge pour se laisser aller à l'émerveillement et au rire", s'est réjouie Cécile, une participante chavilloise. ■

OUVERTURE D'UN **RELAIS D'INFORMATION** SUR L'EMPLOI À DOMICILE **AU PÔLE SENIORS**

Mardi 4 février s'ouvrira un relais d'information sur l'emploi à domicile pour les plus de 60 ans de Chaville. Les permanences seront assurées par une animatrice formée par la Fédération des particuliers employeurs. Trois questions à... Armelle Tilly, maire adjointe déléguée à la Solidarité intergénérationnelle et aux Personnes âgées.

Comment ce relais est-il né ?

La création de ce relais est liée à la fermeture, en août 2012, de l'association de service d'aide à domicile Sam-Arepa présente sur notre territoire depuis plus de 20 ans. Cette structure proposait des solutions aux usagers et aux auxiliaires de vie. En 2012, Chaville comptabilisait plus de 1600 particuliers employeurs et 800 salariés. Face à l'évolution de ce secteur de l'aide à domicile et au désir réel des Français (exprimé à 90 %) de rester à leur domicile, la Ville a décidé de signer un partenariat avec la Fédération des particuliers employeurs (Fepem) pour créer ce premier relais communal.

Quels sont les publics concernés ?

Les Chavillois de plus de 60 ans particuliers employeurs ou qui souhaitent recourir à l'emploi entre particuliers et sont simplement en recherche d'infor-

mations ou de solutions pour être accompagnés à domicile. Ce relais s'adresse aussi aux salariés - ou futurs salariés - du particulier employeur travaillant au domicile d'une ou de plusieurs personnes âgées chavilloises ou en recherche d'un complément de revenu.

Quel rôle jouera cette structure ?

Elle leur délivrera une information sur les principales caractéristiques de l'emploi entre particuliers, les principes de réglementation, droits et obligations des parties, l'ensemble des dispositifs de protection sociale (mutuelles, prévoyance, retraite...) et les opportunités de formation professionnelle. Il est prévu des groupes de parole, des réunions d'information collectives et des entretiens individuels pour recueillir les besoins des particuliers employeurs et des salariés et identifier des candidats au métier d'assistant de vie. ■



Constance Beys, animatrice du relais, et Armelle Tilly, maire adjoint.

Permanence tous les mardis et jeudis
de 14 h à 17 h 30.

Pôle Seniors: 1, rue du Gros Chêne.

Rens. au 01 41 15 90 32

COLLECTE DES **BANQUES ALIMENTAIRES** **8,2 TONNES DE DENRÉES À CHAVILLE**



Les 29 et 30 novembre, les Chavillois ont participé en nombre à la collecte nationale des Banques alimentaires. Ces deux journées d'action, dans différentes enseignes chavilloises (Monoprix, Franprix, Coccinelle, Cocci Market et Casino), ont permis de récolter 8,2 tonnes de denrées très diverses, quasiment le même tonnage qu'en 2012. Ces dons vont participer à l'approvisionnement de l'épicerie sociale (Espace 1104) du Relais Chavillois dont les équipes locales du Secours Catholique et de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul assurent la gestion. Les Chavillois ont fait preuve de générosité tout comme les 200 bénévoles qui ont assuré l'organisation de cette collecte. ■

DON DU SANG UN SUCCÈS



Le 2 décembre, la Ville de Chaville organisait une nouvelle collecte de sang. 108 personnes se sont présentées, dont 13 nouveaux donneurs, et 93 ont été prélevées. Devant l'ampleur prise par l'événement à Chaville, l'Établissement Français du Sang prévoit d'ores et déjà une prochaine collecte le **jeudi 13 février, de 13h30 à 19h, dans les salles Escande, Leguay et Doré de l'hôtel de ville**, avec un médecin et une infirmière supplémentaires. ■

COMPLÈTEMENT TOQUÉ **UN SPECTACLE GUSTATIF ET MUSICAL**

Samedi 1^{er} février, un divertissement très original se déroulera sur la scène de l'Atrium : un concert suivi d'une dégustation avec les artistes.



© NINA BERNFELD

C'est un grand jour au palais ! Tandis que les musiciens répètent le programme qui accompagnera le festin royal, le chef cuisinier s'affaire aux fourneaux... Inspiré par les écrits des maîtres d'hôtel des rois de France, Fuoco E Cenere a préparé ce spectacle pour les cinq sens en jouant sur l'alternance des textes anciens et contemporains accompagné des musiques de Charpentier, Rameau ou Lully. Voici la délectable recette de *Complètement Toqué* :

mettre la musique baroque à mijoter, mélanger les sons doux et poignants des violes de gambe, flûtes à bec et luths puis faire mijoter le tout pendant une bonne heure. Vous obtiendrez un spectacle de Jay Bernfeld, passionné de la musique vocale des XVI^e et XVII^e siècles, concocté en l'honneur du légendaire savoir-faire culinaire français. ■

Samedi 1^{er} février, à 20h45. À l'Atrium.
Réservations au 01 47 09 70 75.

LES ARTISTES DE **L'ESTAMPE DE CHAVILLE PRIMÉS**

Après un prix du public attribué à Hélène Baumel lors de la 7^e Biennale organisée par l'Estampe de Chaville en novembre dernier, deux autres artistes de cette association ont été primés lors du salon 2013 de la Société nationale des Beaux-arts au Carrousel du Louvre. Carole Forges a obtenu la médaille



2

d'argent de la section gravure et le prix du jury (photo 1) et Caroline Lesgourgues le très prestigieux prix Félix Bracquemond (photo 2). Vous pouvez découvrir leurs œuvres dans la petite galerie située à côté de l'atelier (au 934, avenue Roger Salengro) tout le mois de février. ■



1

LE CLUB DU CINÉMA PHILIPPE SOUPAULT **NOUS PLONGE DANS LE PASSÉ D'ASGHAR FAHRADI**

Entrez dans l'univers de ce réalisateur iranien et de son dernier film, sorti en mai 2013. *Le passé* raconte l'histoire d'Ahmad (Ali Mosaffa) qui a quitté sa femme française (Bérénice Bejo), et ses enfants, pour retourner vivre dans son pays. Après quatre années de séparation, il revient de Téhéran pour procéder aux formalités de leur divorce, son ex-femme souhaitant



refaire sa vie à Paris avec un jeune homme (Tahar Rahim). Il découvre la relation conflictuelle qu'elle entretient avec sa fille. Les efforts d'Ahmad pour tenter d'améliorer cette relation lèveront le voile sur un secret du passé... Après *Une séparation*, Oscar du meilleur film étranger en 2012, Asghar Fahradi continue de raconter des histoires de couples et de conflits familiaux : "la communauté des sentiments et l'existence humaine", résume-t-il. ■

Mardi 11 février, à 20h30 : Fabrique du cinéma animée par Élisabeth Bourdet.

Judi 13 février, à 20h30 : projection du film.

À l'Atrium. Tarif : 5 € la séance.

Plus d'infos au 01 47 09 70 70 ou sur le blog <http://atrium.chavilleblog.com>

DE FLAMENCAS À L'ATRIUM DU FLAMENCO DANS LA PURE TRADITION

L'art de Marco Flores se caractérise par l'aplomb, la maîtrise absolue et l'élégance. Ce danseur andalou vous fera vivre des moments d'intense flamenco jeudi 6 février, à 20h45.



© J.C. NIEVAS

Marco Flores s'est formé avec les plus grands. Il s'est rapidement imposé grâce à sa virtuosité, remportant en 2007 le prix du meilleur danseur du mythique Concours national de l'art flamenco de Cordoue. *De Flamencas* est sa première grande création solo. Dans ce spectacle, il rend hommage aux femmes qui ont fait

et font le flamenco. Sur scène, elles sont huit danseuses, guitaristes ou chanteuses. Elles viennent soutenir, brusquer ou galvaniser sa danse tour à tour pudique, retenue puis électrique. Marco Flores démontre toutes ses qualités de soliste et de chorégraphe dans cette proposition sobre et élégante. Ce jeune

andalou maîtrise parfaitement les gestes traditionnels auxquels il ajoute sa fougue toute contemporaine. Tous vêtus de noir, ils interpréteront ce spectacle de flamenco traditionnel, 75 minutes débordant d'énergie et d'inventivité. ■

Jeudi 6 février, à 20h45. À l'Atrium.
Réservations au 01 47 09 70 75.

LE CERVEAU HUMAIN DÉVOILÉ AU FORUM DES SAVOIRS

Le XXI^e siècle sera sans conteste celui des révolutions cérébrales. Il a permis aux sciences du cerveau – les neurosciences – de faire de véritables bonds en avant. Anatomie et fonctions cérébrales complexes ont commencé à livrer leurs secrets. Aurélie Massaux, docteur en neurosciences et médiatrice scientifique au sein de l'unité des sciences de la vie du Palais de la découverte, vous invite à explorer cet organe fascinant. Après deux premières conférences en janvier dernier, ce voyage au cœur du cerveau se poursuit...

Les jeudis 6 et 13 février et 6 mars, à 18h30. À l'Atrium. Tarif à l'unité : 10 €.

Rens. au 01 47 09 70 70 ou 01 41 15 99 11. Plus d'infos sur le blog <http://forumdessavoirs.chavilleblog.com>



L'EXPÉRIENCE ET LES CONSEILS DU DIPLOMATE DIDIER LE BRET AU CAFÉ DU FORUM

Le directeur du Centre de crise du ministère des Affaires étrangères sera l'invité du prochain Café du forum, le 8 février à l'Atrium. Avis aux voyageurs !

Le Centre de crise du ministère des Affaires étrangères coordonne les interventions, l'aide technique et humanitaire ainsi que les opérations de rapatriement en réponse à toutes les crises internationales impliquant des ressortissants français. Cette institution élabore ainsi les "conseils aux voyageurs" et la liste des régions du monde que les



ressortissants français ont intérêt à éviter. Elle gère également le service en ligne gratuit "Ariane" qui permet aux voyageurs de recevoir des conseils de sécurité par SMS ou par mail et d'être informés des risques éventuels concernant leur pays de destination.

Didier Le Bret est le directeur du Centre de crise depuis janvier 2013. Il était auparavant ambassadeur de France en République d'Haïti, notamment au moment du séisme de 2010. Au cours de sa carrière au sein du ministère des Affaires étrangères, il a notamment été en poste à Dakar, à New York ou encore à Moscou. Il a également occupé les fonctions de directeur adjoint au cabinet du secrétaire d'État et de chargé de la Coopération et de la Francophonie. Cet expert du Quai d'Orsay interviendra sur le thème suivant : "Voyager à l'étranger, vivre hors de France : les bons réflexes". ■

Samedi 8 février, à 15h. À l'Atrium.



DOUZE CLASSES POUR **CONSTRUIRE UNE VILLE ÉPHÉMÈRE ET RECYCLABLE**

Dans le cadre du Salon des Amis des Arts sur "la ville et les paysages urbains", 12 classes de la maternelle au CM1 avaient participé à un projet artistique éphémère. Pour cette "installation", ils ont construit une ville imaginaire aidés de l'artiste plasticienne, Valérie Zwygart. "Il fallait un matériau peu coûteux, facile à trouver, à transformer et à recycler. La boîte à chaussure,

de la forme d'une maison ou d'une brique, répondait à ces critères", commente-t-elle. Ensuite, chaque enfant est venu déposer sa maison pour construire une ville. À ce chantier ont participé des classes d'Anatole France, des Myosotis, des Iris, de Saint-Thomas de Villeneuve, de Jean Macé à Vélizy ainsi qu'une résidente de la Villa Beausoleil avec laquelle cette art théra-

peute travaille également. Enchantée du travail réalisé, elle confie: "J'ai expliqué aux enfants qu'il existait différentes façons pour un artiste d'aller à la rencontre de son public. L'éphémère permet de créer des événements". Le 8 décembre, cette œuvre collective a été officiellement inaugurée par Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, avant de partir... au recyclage. ■

QUAND LA MUSIQUE **EST BONNE** À LA MJC DE LA VALLÉE!

Le 14 décembre, 20 adolescents de 11 à 17 ans se retrouvaient sur scène pour le MJC Family Hearts Club Band. Tous adhérents des cours de musique, en atelier collectif ou individuel, à la basse, à la guitare, au chant ou à la batterie, ces élèves ont relevé le défi et joué face à une salle comble. Accompagnés par leurs professeurs Laurent, François et Sandrine, certains participent à des ateliers d'ensemble qui leur permettent d'apprendre le jeu en groupe, de s'initier à la répétition en studio ou d'acquérir

les outils pour monter leur premier groupe. C'est ainsi que sont nés des ensembles comme The virtue ou Whiskerz sélectionnés pour Ze Tremplin. Organisé par la MJC, ce "tremplin jeune talent" prolonge le travail autour du parcours du musicien en proposant à ces jeunes formations des concerts, des résidences scéniques et des séances d'enregistrement. Enfin, la participation de la MJC à des dispositifs départementaux comme Trâce permet d'accompagner ces artistes jusqu'à la



professionnalisation tel le groupe Humph sur scène avec Deportivo, le 25 janvier dernier. ■



LA BANDE DESSINÉE DANS TOUS SES ÉTATS À L'ATRIUM

Jusqu'au 9 février, l'Atrium expose le travail du dessinateur Nestor Salas. Depuis plus de vingt ans, il propose ses illustrations pour l'édition jeunesse. Il participe notamment à *Salut l'artiste* une collection de petits livres, pour aider les enfants à mieux regarder la peinture, éditée par la Réunion des musées nationaux. Dans cette exposition, il nous dévoilera les planches de ses personnages de prédilection créés pour la littérature enfantine (Brouillon, le marchand de rêves, Pictor de *Salut l'artiste*...) mais aussi pour la bande dessinée (*Dragon la souris*...).

Jusqu'au 9 février dans les coursives de l'Atrium.
Rens. au 01 47 09 70 70.

QUAND LES AMOUREUX SE CONTAIENT FLEURETTE À CHAVILLE...

À l'occasion de la Saint-Valentin, *Chaville Magazine* évoque les auteurs et poètes romantiques inspirés par le charme des terres chavilloises...

Si le muguet des sous-bois de Chaville est connu de longue date, c'est grâce à Pierre Destailles, acteur et chansonnier (1909-1990), que Chaville devient célèbre dans la mémoire populaire nationale au début des années 1950. Cette chanson gouailleuse et son refrain "Tout ça parce qu'au bois de Chaville y avait du muguet" raconte comment l'auteur et sa femme ont conçu leur fils lors d'une promenade dans le bois de Chaville! Si Chaville inspira à Pierre Destailles ce dynamique refrain, les bois et la forêt entourant Chaville passionnaient déjà les poètes près de trois siècles plus tôt...

Chaville, terre d'inspiration

Jean de Santeul (ou Santeuil), poète féru de poésie latine (1630-1697), composa en vers latins l'éloge de Michel Le Tellier. Le poète y dresse un tableau idyllique du domaine du seigneur de Chaville :

*De l'ombre, quelques eaux et des berceaux galans,
Font de cette maison les charmes les plus grands.*

Le XIX^e siècle n'est pas en reste avec, notamment, Théodore de Banville (1823-1891). Ami de Victor Hugo, Charles Baudelaire ou Théophile Gautier, considéré dès son vivant comme l'un des plus grands poètes de son temps, il fut lui aussi ému par le charme sylvestre de Chaville :

*La rousse Pulchérie ayant quitté la ville,
Errait folâtement dans les bois de Chaville,
Très pimpante, avec un de ses plus chers amants.
Et tous deux ils marchaient près des ruisseaux dormants
Et foulant sous leurs pieds le brun velours des mousses,
Causaient, car il faut bien dire les choses douces
Que l'on sait, pour payer à l'amour son impôt. [...]*

(Poème *Objection* écrit en mars 1887)

Chaville, berceau forestier de Philippe Soupault et de Marcel Schwob conti-



Pierre Destailles et sa femme à la gare de Chaville (*La vie du rail*, 28 avril 1957).

nue de faire naître des vocations... Pour parfaire votre connaissance de la poésie sur Chaville, l'ARCHE y a consacré un numéro de sa revue *Arch'échos* n° 20 (<http://arche-chaville.fr>). ■

BROCANTE DE CHAVILLE C'EST PARTI POUR LES INSCRIPTIONS!



Dimanche 6 avril, de 9 h à 19 h, la traditionnelle et très fréquentée brocante de Chaville se déroulera sur l'avenue Roger Salengro (du Puits-sans-Vin à la Pointe de Chaville) et dans les jardins de l'hôtel de ville.

Pour s'inscrire à cette trentième édition, il suffit de remplir un dossier à retirer en mairie ou à télécharger sur le site www.ville-chaville.fr avant le samedi 15 mars. Les inscriptions sont réservées en priorité aux Chavillois, aux commerçants de la commune et aux habitants de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest. ■

Rens. au 01 41 15 40 22
ou par courriel c.aubrun@ville-chaville.fr

CHOCO-CONTES AU PAYS DES ANIMAUX



Samedi 14 décembre, la Bibliothèque proposait à l'Atrium une veillée conte sur le thème des animaux. Plus de 70 Chavillois sont venus écouter cette histoire de Noël. ■

En bref

> "Lez'arts animés"

Pour la première fois, tous les accueils de loisirs participeront à cette animation artistique intitulée Lez'arts animés. Le principe reste inchangé pour cette troisième édition. Les enfants de 3 à 12 ans s'initient, avec leurs animateurs, à des techniques artistiques originales : land'art, peinture, sculpture sur argile, papier mâché, peinture sur bois... Toutes les œuvres réalisées seront exposées aux familles **MERCREDI 12 FÉVRIER À L'ATRIUM, DE 10 H À 18 H.** Puis, à l'issue de ce vernissage, une sélection sera accrochée **DANS LE HALL DE L'HÔTEL DE VILLE DU 13 FÉVRIER AU 11 MARS.**

> Rejoignez Les Amis du livre

L'association Les Amis du livre vous propose une présentation d'ouvrages littéraires **VENDREDI 7 FÉVRIER, À 14 H 30, À L'ATRIUM.** *La tête hors de l'eau* de Dan Fante et *Des fleurs pour Algernon* de Daniel Keyes. Rens. : Suzanne Chapeau au 01 47 50 05 01.

> Lectures en anglais

Organisées par l'association Amitiés internationales et Jumelages de Chaville, ces rencontres lectures en anglais sont ouvertes à tous, quel que soit le niveau. Elles se déroulent **LE SAMEDI, DE 10 H À 12 H, À L'ATRIUM.** Chacun est invité à s'exprimer et à partager ses connaissances de la culture anglophone. **SAMEDI 8 FÉVRIER:** Le féminisme : les femmes et leur carrière.

> Cours d'histoire de l'art

Le conférencier Ambrogio Galbiati donnera deux conférences **À L'ATRIUM, LES LUNDIS DE 19 H À 21 H,** sur les thèmes suivants :
 • **3 FÉVRIER:** "La peinture à Venise: Bellini, Giorgione, Le Titien"
 • **10 FÉVRIER:** "Les futuristes: Boccioni, Severini, Larionov, Gontcharova"
 Rens. : Atelier d'arts plastiques et de gravure au 01 41 15 18 23 (Catherine Cunéo d'Ornano).

> Rendez-vous du Conservatoire

• **VENDREDI 7 FÉVRIER, À 20 H 30:** concert de musique de chambre par les professeurs du Conservatoire.
À L'ATRIUM (ESPACE LOUVOIS).
 Entrée libre.
 • **MERCREDI 8 FÉVRIER, À 18 H:** une heure musicale **AU CONSERVATOIRE (SALLE TOSCANINI).**
 Entrée libre.

UN PROGRAMME DÉLICIEUX EN FÉVRIER À L'ATRIUM

Théâtre musical et culinaire

> Complètement toqué

Un concert-spectacle suivi d'une dégustation avec les artistes, à savourer sans modération.

Plus d'infos page 14.

SAMEDI 1^{er} FÉVRIER, À 20 H 45.



Musique

> Les sœurs Labèque

Katia et Marielle Labèque forment un duo très contrasté mais en totale symbiose. Elles mènent une carrière internationale éblouissante, invitées par les orchestres les plus prestigieux. Dans ce spectacle, en partenariat avec les concerts de Marivel, elles joueront du Gershwin et *West Side Story*. ■

LUNDI 10 FÉVRIER, À 20 H 45.



Danse

> De Flamencas

Sur scène, le féminin et le masculin cherchent les contrastes et les complémentarités. Le danseur Marco Flores nous fait vivre des moments d'intense flamenco.

Plus d'infos page 15.

JEUDI 6 FÉVRIER, À 20 H 45.



Rens. et réservations au 01 47 09 70 75.

UN CAFÉ-BD À LA BIBLIOT

> Prix des incorruptibles

Le pôle Jeunesse participe à ce prix littéraire pour les CP. Plus d'infos sur le site www.lesincos.com

SAMEDI 1^{er} FÉVRIER, À 10 H 30.

> Club de lecture Jeunesse

La Bibliothèque propose aux 10-14 ans de s'exprimer sur leurs lectures.

MERCREDI 5 FÉVRIER, À 16 H.

> Atelier Web

Laissez-vous guider durant cet atelier

informatique. Inscription indispensable.

JEUDI 6 FÉVRIER, À PARTIR DE 14 H.

> Rendez-vous des P'tits Bouts

Une séance de lecture proposée aux enfants âgés de 18 mois à 3 ans.

SAMEDI 8 FÉVRIER, À 10 H 30.

> Chaville en livres

Les 14-18 ans discutent d'un livre sélectionné par les bibliothécaires.

JEUDI 13 FÉVRIER,

À 18 H 15.

LA SAISON D'HIVER DE LA MJC DE LA VALLÉE

> Spectacle des ateliers théâtre ados

Les 11-12 ans et 13-15 ans des ateliers de théâtre montent sur scène pour la première fois de l'année.

Entrée libre.

SAMEDI 1^{er} FÉVRIER À 20 H 30.

> Spectacle des ateliers d'improvisation

Les élèves des ateliers de théâtre d'improvisation ont du talent et ils le prouvent.

Entrée libre.

VENDREDI 7 FÉVRIER À 20 H 30.

> MJC Family Hearts Club Band

Les élèves des ateliers de musique jouent sur scène et vous proposent un "bœuf" après leur concert [voir notre article page 16, ndlr].

Entrée libre.

SAMEDI 8 FÉVRIER À 20 H 30.

> Soirée soupe

Pour la Saint-Valentin, cette soirée soupe réchauffera vos cœurs avec trois

soupes originales à déguster devant un jeune jongleur ou encore Gigi Pantin et son Bright Rock'n'Rockabilly.

Participation libre. 3 € le bol / 6,50 € le menu.

VENDREDI 14 FÉVRIER À 20 H 30.

> Stage yoga

Venez découvrir les bienfaits du yoga et apprendre les méthodes de base de cette discipline.

Inscriptions avant le 14 février.

Tarifs: 10 € (adhérents) / 12 € (non adhérents).

SAMEDI 15 FÉVRIER DE 13 H À 15 H 30.

> Les Pirates

Les Pirates et leurs invités vous attendent pour une soirée de rire et d'improvisation.

Tarif: 5 €.

SAMEDI 15 FÉVRIER À 20 H 30.

> En mode vacances

Pour les vacances d'hiver, la MJC propose deux programmes pour les 10-12 ans (de 10h à 16h30) et pour les 13-16 ans (de 13h à 18h). Le fil conducteur de

la semaine est la musique, avec deux concerts (funk et pop-rock), une sortie au musée de la musique, des jeux, des ateliers cuisine, etc.

DU LUNDI 17 AU VENDREDI 21 FÉVRIER.

> Les vacances de la Ludo

La ludothèque accueille les 3-9 ans du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h, dans un espace de jeux sur le thème "planète expédition".

Inscriptions à partir du 1^{er} février.

Tarifs à la semaine: 25 € (adhérents) /

27 € (non adhérents).

DU 17 AU 21 FÉVRIER ET DU 24 AU 28 FÉVRIER.

> Ski à Clavière/Montgenèvre

Entre ados ou en famille, la MJC propose deux formules pour un séjour à la frontière italienne.

Inscriptions jusqu'au 15 février.

Tarifs par personne: 700 € pour les ados

(10-15 ans) / 550 € pour les familles.

DU 23 FÉVRIER AU 2 MARS.

Rens. au 01 47 50 23 93
ou sur le site www.mjcdelavallee.fr

À VOS AGENDAS DEUX ÉVÉNEMENTS À VENIR ET À RETENIR !

Le mois de mars sera riche en découvertes musicales sur la scène de la Salamandre. Le festival Restez sauvages... Faites du bruit ! aura lieu du 14 au 16 mars avec de nombreux artistes: Les ramoneurs de menhirs (punk), Charge 69 (punk), Ta sœur (chanson), Spicy tartare club band (punk) et Didier Moustache (Dj). Et pour la 26^e édition du festival Chorus des Hauts-de-Seine, une soirée originale entre plateau de concerts et Djs sets se déroulera samedi 29 mars, à partir de 20h30, avec Kaly live dub et Örfaz. Les préventes ont commencé, ne tardez pas !

Préventes: Fnac, Moxity et à la MJC de la Vallée. Plus d'infos sur www.lasalamandre-chaville.fr ou sur Facebook (La Salamandre 92).

HÈQUE ÇA VOUS TENTE ?

> Portage à domicile

Ce service est proposé aux personnes à mobilité réduite.

VENDREDI 14 FÉVRIER.

> Club de lecture Le Léopard lisant

Partagez vos coups de cœur littéraires et découvrez la sélection des bibliothécaires.

SAMEDI 15 FÉVRIER, À 10 H 30.

> Café-BD

Installez-vous confortablement avec une bande dessinée, une boisson chaude et

quelques gâteaux, pour échanger entre amateurs et partager vos coups de cœur.

MARDI 18 (15 H À 20 H), MERCREDI 19 (15 H À 18 H) ET JEUDI 20 (15 H À 18 H) FÉVRIER.

> Heure du conte

Écoutez avec vos enfants ces histoires de la section Petite enfance. ■

TOUS LES MERCREDIS MATIN, À 10 H 30.

Rens. au 01 41 15 99 10,
par courriel bibliotheque@ville-chaville.fr
ou sur le site www.bm-chaville.fr

CAFÉ BD à la bibliothèque



Bibliothèque municipale, 3 parvis Robert Schuman Chaville
RENS: 01 41 15 99 10 ou bibliotheque@ville-chaville.fr

En bref

> Février: Vacances jeunesse et sport

Vous avez **JUSQU'AU VENDREDI 7 FÉVRIER PROCHAIN** pour pré-inscrire vos enfants aux activités proposées par le service Jeunesse et Sport de la mairie pour les 10-17 ans pendant les vacances d'hiver, **DU LUNDI 17 AU VENDREDI 28 FÉVRIER**. Le programme est disponible sur le site www.ville-chaville.fr, rubrique "Vos enfants / Mercredi et Vacances / Vacances 10-17".

Rens.: 01 41 15 99 53 ou jeunesse@ville-chaville.fr

> Vacances: les stages des clubs sportifs

• Stage de badminton

Proposé par Les Volants de Chaville
DU LUNDI 17 AU VENDREDI 21 FÉVRIER, DE 10H À 16H,
AU GYMNASÉ LÉO LAGRANGE (2, RUE JEAN JAURÈS)

Tarif: 20 €/jour/personne

Rens.: Najmeddine Sahbani (brevet d'État)
par courriel stages@chavillebad.fr

• Stage de boxe

Proposé par l'association Jaguar Boxe 92
DU LUNDI 17 AU VENDREDI 21 FÉVRIER, DE 14H À 16H, À LA SALLE DE BOXE DU QUARTIER MARIVEL (265, AVENUE ROGER SALENGRO)
Rens.: Richard au 06 14 61 06 19.

• Stage de cirque

Proposé par l'association Cirkalme-Toi
DU LUNDI 17 AU VENDREDI 21 FÉVRIER, DE 14H À 17H,
AU GYMNASÉ ANATOLE FRANCE (3, AVENUE SAINT PAUL)
Tarif: 70 €
Rens.: Christian au 06 80 25 74 61
ou Pascale au 06 62 71 41 87.

• Stage de football

Proposé par le Football Club de Chaville
DU LUNDI 17 AU VENDREDI 21 FÉVRIER, DE 8H À 18H,
AU STADE JEAN JAURÈS (2, RUE JEAN JAURÈS)
Rens.: François Haïtaïan au 06 62 81 56 67
ou Ali Lebdiri au 06 62 00 47 55.

• Stage de tennis

Proposé par le Club de Tennis de Chaville
DU LUNDI 17 AU VENDREDI 21 FÉVRIER ET DU LUNDI 24
AU VENDREDI 28 FÉVRIER, DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H.
Rens. et inscriptions: accueil du CTC
(50, rue Alexis Maneyrol) ou au 01 47 50 42 28.

• Stage de basket

Proposé par le Basket Club Chaville
DU MARDI 22 AU VENDREDI 25 AVRIL, AU CENTRE SPORTIF ALPHONSE HALIMI.
HORAIRE: DE 11H À 12H30 ET DE 14H À 16H POUR LES LICENCIÉS;
DE 14H À 16H, pour les jeunes du service Prévention.
Inscriptions jusqu'au 15 février auprès de Samy Bouzit au 06 03 15 54 65 pour les licenciés et auprès de Thibault Keramoal au 06 12 47 14 55 (service Prévention).

Plus d'infos sur ces stages
sur le site www.ville-chaville.fr

CHAVILLE TIR À L'ARC **SUCCÈS**
POUR LA COMPÉTITION EN SALLE

Les archers chavillois organisaient, les 30 novembre et 1^{er} décembre derniers au gymnase Colette Besson, la 17^e édition de leur compétition de tir à l'arc en salle, dont les scores obtenus comptent pour les championnats départemental, régional et national. Les compétiteurs venus de toute l'Île-de-France et de province, ont pu apprécier, comme chaque année, la qualité de l'organisation à laquelle ont participé près de 40 archers bénévoles chavillois. Le succès était également au rendez-vous pour les compétiteurs du club, avec pas moins de six podiums en individuel. En arc classique, Camille Bléchet (cadette),

Pierrick Lothion (cadet), Thibault Hoarau (junior), Patrick Sommacal (vétérane) et Jacques Mathieu (super vétérane) ont été récompensés. En arc à poulies, Nadine Toureille (vétérane) est montée sur le podium. Enfin, l'équipe jeune mixte composée de Camille Bléchet, Luc Fauchart, Thibault Hoarau et Pierrick Lothion a terminé à la première place! La remise des prix s'est faite en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville. Le club tient à remercier les services municipaux et ses partenaires qui ont contribué à la réussite de cet événement incontournable pour Chaville Tir à l'Arc. ■

CONVIVALITÉ ET NOUVEAUTÉ **POUR LES CLUBS SPORTIFS**

Le 25 janvier dernier, les dirigeants des clubs sportifs chavillois se sont réunis en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, et de Michel Bès, maire adjoint délégué au Sport, à l'occasion de la traditionnelle "galette des présidents". Elle était organisée cette année dans le gymnase Léo Lagrange, dont les travaux de rénovation intérieure et extérieure se sont récemment achevés. Le même jour, la Ligue des Hauts-de-Seine de Tennis et le Club de Tennis de Chaville conviaient les adhérents du club et les élus de la commune à l'inauguration des nouvelles installations situées rue Alexis Maneyrol. Retrouvez les photos de ces deux événements dans le prochain numéro de *Chaville Magazine*.

DE TRÈS BEAUX RÉSULTATS
POUR LE **SQUASH CHAVILLOIS**

Les 10, 11 et 12 janvier derniers se disputait à Toulouse le championnat de France de squash vétérans par équipe (deux hommes, une femme). Les représentants du Squash du Bois de Chaville qualifiés pour l'épreuve ont une nouvelle fois réalisé des prouesses. L'équipe des vétérans de plus de 35 ans (Alexandre Breton, Manuel Goncalves et Carine Champagne), pour sa première participation, termine à la 3^e place derrière Lugdunum et Vincennes, en remportant de belle manière la petite finale contre Niort, et seulement battus par les futurs

vainqueurs du titre de champions de France. Les vétérans de plus de 45 ans (Alain Férard, Olivier Trapp et Valérie Néoschil) terminent quant à eux à la 4^e place derrière le Stade Français, Marseille et Antibes, trois places fortes du squash hexagonal. Un beau résultat qui récompense les efforts de ces compétiteurs et fait la fierté du club. Fin janvier, c'était au tour des jeunes de défendre les couleurs du club chavillois. Timothé Emprin et Jolan Morisset s'étaient en effet qualifiés pour les championnats de France des moins de 11 ans. ■

En bref

> Dons du Téléthon

À l'occasion du Téléthon 2013, les bridgeurs chavillois se sont montrés beaux joueurs. Grâce à leur générosité, le président de l'AJEC-Bridge a pu remettre un chèque de 2090 € à l'AFM Téléthon.

> Loto du Rotary

Le 12^e loto du Rotary Club de Chaville se déroulera **À L'ATRIUM SAMEDI 1^{er} FÉVRIER, DE 18H À 22H.** Les années précédentes, l'argent collecté a permis au Rotary Club de Chaville d'installer des défibrillateurs dans les lieux publics, de former des personnes aux premiers secours ou d'acheter du matériel handisport.
Rens. au 01 47 09 34 27.

> Débat sur les associations citoyennes

L'association Vivre à Chaville organise **MERCREDI 5 FÉVRIER, À 20H30, À LA CAFÉTÉRIA DE L'ATRIUM** une soirée autour du livre de Didier Minot : *Des associations citoyennes pour demain.*
Rens. au 06 88 56 99 87
ou par courriel d.poupard@wanadoo.fr

> Dictée Aide et Action

MERCREDI 12 FÉVRIER, À 20H30. l'antenne chavilloise de l'association Aide et Action organise une dictée pas comme les autres dans la salle Segonzac de l'Atrium. En effet, chaque faute vous coûte 1 € (le maximum prélevé sera de 15 €) et les sommes recueillies seront reversées à un programme d'Aide et Action. La dictée sera lue par Jean-Philippe Monnatte.
Rens. : pellat.christine@orange.fr

> Rendez-vous d'Amnesty International

DU 7 AU 14 FÉVRIER DANS LA CAFÉTÉRIA DE L'ATRIUM. le groupe local d'Amnesty International proposera l'exposition "12 personnes en danger" pour sortir de l'oubli des hommes et femmes dont les droits sont bafoués. **MARDI 11 FÉVRIER À 20H30.** la projection du film de Kaveh Bakhtiari, *L'escale*, sera suivie d'un débat à l'Atrium.

> Marathon-bridge

L'AJEC-Bridge organise un marathon-bridge au profit des œuvres sociales du Rotary Club de Chaville. Il se déroulera **SAMEDI 22 FÉVRIER, À PARTIR 14H30, DANS LA SALLE HUGUETTE FRADET (50, RUE ALEXIS MANEYROL)** avec un buffet à 19h15. Droit de participation : 30 €. Une partie de la dotation sera apportée par le Crédit Mutuel de Sèvres-Chaville.
Rens. au bridgeclub.chaville@wanadoo.fr

> Jouons ensemble

Le quartier du Muguet organise un après-midi jeux **DIMANCHE 9 FÉVRIER, À 14H30, À L'ÉCOLE MATERNELLE DU MUGUET.**
Inscriptions au 01 47 50 08 40
ou par courriel muguetchaville.chaville@yahoo.fr



LE QUARTIER DE L'URSINE S'EXPOSE

Dimanche 15 décembre, la quatrième édition d'Ursin'art s'est déroulée dans la salle Jean Macé de Vélizy-Villacoublay. Les habitants du quartier de l'Ursine (Chaville-

Vélizy Bas) ont pu admirer cette exposition intercommunale tout comme Joël Loison, maire de Vélizy-Villacoublay et Hervé Lièvre, premier maire adjoint de Chaville. ■

ENTREZ DANS LE CERCLE D'AMITIÉ DE CHAVILLE !

Le Cercle d'amitié de Chaville - anciennement Cercle d'amitié du troisième âge - organise des activités culturelles pour tous. "Désormais, chacun est libre de venir quel que soit son âge. Je voulais enlever cette notion de 3^e âge pour ouvrir l'association à un public plus large et ne pas rester en cercle fermé", indique Monique Levi-Topal, présidente du Cercle d'amitié de Chaville depuis deux ans. Le programme proposé se compose d'une conférence par mois suivie d'un goûter. "Notre association a la particularité de ne pas disposer de salle mais je trouvais important de pouvoir se retrouver chaque mois pour resserrer nos liens d'amitié. On a beau avoir 70 ans, voire plus, la tête fonctionne et les envies d'échanger sont bel et bien là. La plupart des adhérents se connaissent d'ailleurs



d'autres associations chavilloises", témoigne cette présidente. Une sortie s'organise également chaque mois ainsi que deux voyages annuels avec, à venir, une croisière sur la Seine et un voyage en Catalogne. Ces activités sont ouvertes à la centaine d'adhérents tout comme au public extérieur [voir le programme de février page 12, ndlr]. ■

Coût de l'adhésion pour l'année 2014 : 23 €.

Rens. au 06 30 20 53 18 ou sur le blog

<http://cercledamitiedechaville.chavilleblog.com>

L'ARCHE LANCE UN APPEL

Pour l'Association pour la Recherche sur Chaville son Histoire et ses Environs (ARCHE), il n'y a pas de grande ou de petite histoire. C'est l'histoire de Chaville et de ses habitants qui importe.

Elle recherche des informations sur l'emplacement du dispensaire de l'Union des femmes de France, en photo ci-contre. La personne qui apportera la bonne réponse recevra une magnifique reproduction du château de Louvois. ■



Où se trouvait ce dispensaire ?

Plus d'infos sur le site <http://www.arche-chaville.fr>

Accueil : tous les lundis matins, de 10h à 12h, au 40, rue de la Passerelle.

RYTHMES SCOLAIRES QUEL EST L'EMPLOI DU TEMPS PROPOSÉ ?

Le 14 décembre, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, a présenté aux associations de parents d'élèves et aux agents de la Ville, une proposition d'emploi du temps dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Cette proposition a fait l'objet d'une nouvelle présentation le 23 janvier dernier devant l'ensemble des acteurs concernés en présence de Mr Gaucher, inspecteur d'académie de Versailles.

Trois questions à... Geneviève Daël, maire adjoint déléguée aux Affaires scolaires.

Quelle ont été les propositions faites ?

Depuis nos dernières réunions de travail sur le Projet éducatif territorial (PEdT) et de concertation avec les représentants des enseignants, le projet de la Ville a évolué. Nous proposons à chaque école élémentaire des "activités ville" d'1h30, deux fois par semaine, avec une activité sportive et une activité d'éveil de qualité de 13h30 à 15h ou de 15h à 16h30. Dans cette proposition, toutes les recommandations du Conseil de Vie Locale ont été respectées. Concernant les maternelles, la Ville a tenu compte des recommandations

des enseignants avec la conservation d'un même rythme d'un jour à l'autre, pour ne pas désorienter les petits, et une période d'activités de 15h45 à 16h30 dans les écoles, pour éviter toute déambulation.

Quelles activités proposeriez-vous ?

Nous aurions des activités autour de l'environnement, du livre, de la science, du multimédia, du théâtre et de la musique, etc. Elles mobiliseraient les 70 animateurs et 5 éducateurs sportifs de la Ville, les associations chavilloises, des intervenants extérieurs (professeur de théâtre, de yoga...) ainsi

que des professionnels du Conservatoire, de la Bibliothèque, de la MJC et de l'Atelier d'arts plastiques et de gravure.

Quels sont les moyens mis en œuvre ?

Des moyens seront dégagés pour que l'organisation de ces nouveaux rythmes de l'enfant se fasse dans les meilleures conditions avec une enveloppe budgétaire destinée à la formation des animateurs et des nouveaux locaux disponibles, face à l'école Paul Bert (en septembre 2014) et à l'ex-académie des Beaux-arts (en 2015). ■

C'ÉTAIT LE NOËL DES ENFANTS...



Mercredi 18 décembre, le père Noël s'est rendu dans tous les accueils de loisirs (photos 1 à 3) avant de s'installer dans les jardins de l'hôtel de ville où de nombreuses animations attendaient les enfants (photos 4 à 7). Quelques jours auparavant, les élèves de l'école des Jacinthes avaient organisé leur marché de Noël et chanté devant les parents (photo 8). ■

LES VŒUX DU MAIRE AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

Le 21 janvier, Jean-Jacques Guillet a présenté ses vœux aux commerçants et chefs d'entreprise chavillois en présence de plusieurs élus.

À la centaine de personnes présentes, le député-maire de Chaville a rappelé que 2500 m² de surface commerciale avaient été ouverts à Chaville en quelques années et que le futur centre ville en apporterait 2000 m² supplémentaires, une offre commerciale attractive au-delà des frontières de Chaville. "Je crois que nous avons un tissu commercial riche et attrayant. Nous n'avons que 3 % en tout et pour tout, c'est-à-dire 6 ou 7 surfaces commerciales, qui ne sont pas occupées sur Chaville. C'est très peu, contrairement



Jean-Jacques Guillet et Nadine Mauduit dans les salons de l'hôtel de ville.

aux idées reçues, car la moyenne dans le département des Hauts-de-Seine est de 11 %. Chaville est aujourd'hui une ville commerciale et artisanale". Nadine Mauduit, vice-prési-

dente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, a de son côté souligné la bonne tenue du tissu artisanal local avec 180 établissements répertoriés, une progression de 11 % sur 2012. ■

UNE ENTREPRENEUSE CHAVILLOISE "CRÉATRICE D'AVENIR"

Le 9 décembre, Île-de-France Active (IDFA) a distingué les six lauréates de son concours "créatrice d'avenir". Aussi nombreuses que les hommes à vouloir entreprendre, les femmes ne représentent que 27 % des créateurs d'entreprise en région parisienne. Ce concours a pour ambition d'encourager l'entrepreneuriat féminin.

Parmi les 350 candidatures reçues, le jury a récompensé les six gagnantes



d'une dotation de 4000 € pour développer et sécuriser leur projet. Katell Perrot, co-fondatrice de la marque Too Fruit à Chaville, a remporté le prix de l'exportation. Elle développe, depuis 2012, cette marque dermatologique d'hygiène et de soins bio pour les 6-12 ans. Aujourd'hui, ses produits sont distribués dans 200 points de ventes en France et exportés par centaines de milliers dans 12 pays. ■

En bref

> Atelier et permanence de la CMA92

La Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine (CMA92) propose un accompagnement aux créateurs et repreneurs d'entreprise. Ces réunions bimensuelles sont gratuites et sans inscription.

- Atelier "construire son projet d'entreprise" : **MARDIS 4 ET 18 FÉVRIER, DE 9H30 À 12H30, À LA CMA92 (17 BIS, RUE DES VENÈTS À NANTERRE).**
 - Permanence "création d'entreprise" : **JEUDI 27 FÉVRIER, DE 9H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H, À L'ANTENNE DE SCEAUX (5, SQUARE ROBINSON).**
- Plus d'infos sur www.cma92.fr

200 GALETTES EN PARTAGE



Les commerçants de l'Association du marché de Chaville, en partenariat avec la mairie, ont

distribué 200 galettes des rois le samedi 4 et le dimanche 5 janvier : un régal ! ■

En bref

> **Nouvelle exposition au Cube**

JUSQU'AU SAMEDI 26 JUILLET. "A taste of london" présente le meilleur de la création du Studio Nexus. Cette société de production indépendante, et studio d'animation londonien, est reconnue internationalement pour la qualité de ses réalisations et le soin apporté à la narration. Cette exposition propose des clips, des projets artistiques interactifs, des courts métrages primés ainsi qu'un focus sur les talents créatifs du studio Nexus. Plusieurs de ses productions ont été nominées aux Oscars, Grammy Awards, festivals de Cannes et de Venise. Entrée libre.

DU MARDI AU SAMEDI DE 12H À 19H (NOCTURNES LES MARDIS ET JEUDIS JUSQU'À 21H).

LE CUBE: 20, COURS SAINT-VINCENT À ISSY-LES-MOULINEAUX.
Rens. au 01 58 88 30 00
ou sur le site www.lecube.com

> **Maison de la Nature**

LE 8 FÉVRIER. Samedi Nature aura pour thème: reconnaître les arbres en hiver. À la saison hivernale, même nus, les arbres sont identifiables: écorces, feuilles mortes... Ouvrez l'œil.

RENDEZ-VOUS À 14H15. PRÈS DE LA GARE DE CHAVILLE RIVE GAUCHE, À L'ANGLE DES RUES ANATOLE FRANCE ET DES 8 BOUTEILLES (pour la famille sur inscription).
Rens. et inscriptions au 0 800 10 10 21
Maison de la Nature: 14, ruelle des Ménagères à Meudon

> **Permanences du conseiller énergie**

Le conseiller énergie de l'Agence locale de l'énergie de GPSO assure des permanences à Chaville. Prochain rendez-vous:

VENDREDI 14 FÉVRIER, DE 13H30 À 17H. À L'HÔTEL DE VILLE (1456, AVENUE ROGER SALENGRO).
Rens. au 0 800 10 10 21.

> **Ateliers "Tu-perds-watts"**

L'Agence locale de l'énergie s'invite chez l'habitant pour l'aider à faire des économies. Les ateliers gratuits "Tu-perds-watts" proposent un moment convivial entre amis en compagnie d'un conseiller énergie. Au programme: essai de petits équipements, échanges de bonnes pratiques et conseils avisés pour réduire ses factures d'eau et d'énergie. Le succès de l'atelier réside dans l'originalité du concept, des manipulations et expériences réalisées pour démontrer l'efficacité des pratiques et l'intérêt de certains petits équipements offerts à l'hôte de la soirée.

Rens. au 01 45 34 26 52 ou par courriel infoenergie@gpso-energie.fr



GPSO EXONÈRE **LES JEUNES ENTREPRISES INNOVANTES**

Soucieuse d'aider au développement des entreprises innovantes, Grand Paris Seine Ouest a adopté au mois de juin une disposition exonérant de cotisation foncière des entreprises et de taxe foncière sur les propriétés bâties, les "jeunes entreprises innovantes". Pour pouvoir bénéficier de cette exonération, elles doivent répondre à certains critères: être créées depuis moins de huit ans, conduire des projets de recherche et de développement représentant au moins 15 % des charges fiscalement déductibles, employer moins de 250 personnes et réaliser un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros. Les collectivités territoriales peuvent appliquer ces exonérations aux entreprises pour une



durée de 7 ans, à condition qu'elles en aient adressé la demande au service des impôts concerné. Cette disposition s'applique depuis le 1^{er} janvier 2014. ■

Plus d'infos sur www.agglo-gpso.fr

APPEL À CANDIDATURE **POUR LE PACK CRÉATION 2014**

Seine Ouest Entreprise et Emploi et la Chambre de commerce et de l'industrie des Hauts-de-Seine associent leurs compétences pour proposer à 15 porteurs de projet du territoire un accompagnement approfondi pendant leur première année d'installation sur GPSO. Les lauréats bénéficieront d'un programme d'accompagnement personnalisé d'une valeur de 2550 € comprenant 14 heures d'accompagnement individuel, deux demi-journées d'entraînement à la présentation de leur projet, un entretien d'accompagnement dans la réalisation de leurs démarches d'immatriculation et une adhésion au Club des créateurs et des entreprises nouvelles pendant la première année de

démarrage. Conditions pour postuler: être résident de l'une des communes de Grand Paris Seine Ouest, créer une entreprise sur le territoire et aborder les étapes essentielles à la création d'une entreprise.

Pour connaître les modalités d'accès, le porteur de projet devra rencontrer un conseil expert de la CCI des Hauts-de-Seine dans un relais de SOEE. ■



Rens. au 01 55 95 04 07

ou sur le site www.seineouest-entreprise.com

ACTUALITÉS DE LA PLATEFORME P@CK RH

Le P@ck RH a été lancé par Seine Ouest Entreprise et Emploi en octobre dernier. Cette plateforme gratuite est destinée aux TPE/ PME de moins de 20 salariés et associations de moins de 50 salariés. L'objectif est de les aider dans la gestion quotidienne de leurs ressources humaines en proposant des prestations sur mesure en matière de recrutement, de gestion des compétences, de droit social, etc. Depuis décembre, des ateliers sont également proposés aux dirigeants, DRH ou responsables formation. Prochain rendez-vous: mardi 25 février, au relais SOEE de Boulogne-Billancourt. Cet atelier portera sur la protection santé et la sécurité au travail.

Rens. au 01 55 95 04 07 ou sur le site www.seineouest-entreprise.com

HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES EN VILLE

Les agents de GPSO et des villes agissent au quotidien pour assurer la propreté de l'espace public et collecter les déchets. Préserver sa ville et respecter le vivre ensemble est la responsabilité de chacun.

Trop souvent, la Communauté d'agglomération collecte des dépôts sauvages abandonnés par les riverains en dehors des jours et horaires autorisés. Ils sont composés essentiellement des déchets ménagers qui ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères en raison de leur poids ou de leur encombrement : gros électroménager, mobilier, ferrailles, gravats... Pourtant, GPSO propose un large panel de services aux habitants pour se débarrasser de ces objets : collecte mensuelle ou sur appel des encombrants, déchetteries mobiles ou fixes à la Porte d'Issy-Paris et à Meudon et camions de collecte des déchets dangereux des ménages [voir le détail des collectes à Chaville page 32, ndlr].

Que deviennent les déchets ?

Tous les déchets ramassés sont triés, puis expédiés dans des usines de traitement et de valorisation. Après un exa-

men minutieux, les papiers, ferrailles, objets et plastiques sont séparés puis expédiés dans des centres privés qui se chargeront de leur recyclage. Les objets impossibles à recycler seront expédiés dans des usines d'incinération, où leur combustion générera de l'électricité et de la vapeur pour le chauffage urbain, des ferrailles et des mâchefers. Le règlement de collecte intercommunal fixe les modalités de collecte par ville. Déposer, abandonner ou jeter des déchets, matériaux ou tout autre objet sur l'espace public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par les services, constitue une infraction de 2^e classe dont le montant de l'amende peut s'élever de 35 à 150 €, la peine encourue pouvant être portée jusqu'à 3 000 € en cas de récidive [art. R632-1 du code pénal]. ■



Plus d'infos avec *Le guide des collectes* en ligne sur www.ville-chaville.fr (rubriques "Qualité de la Ville" / "Propreté et déchets").

AMÉLIORER LE TRI SÉLECTIF EN MILIEU SCOLAIRE AVEC LES "ÉCOLES TÉMOINS"

La Communauté d'agglomération poursuit son engagement en faveur de la réduction des déchets à travers le dispositif "écoles témoins", en collaboration avec la Maison de la Nature, avec des actions proposées en fonction du programme scolaire.

Un ensemble de ressources est mis à la disposition des établissements : l'exposition "One, two, tri" de la Maison de la Nature, une valise du tri et de la prévention du Sycotom, un accompagnement par la conseillère du tri et de la prévention de la Maison de la Nature ou du maître composteur de GPSO, un manuel complet composé de fiches pratiques, etc.

Au-delà des bénéfices environnementaux et économiques liés à la réduction des déchets et leur valorisation, ce dispositif est également une aventure



humaine, à même de fédérer les enfants, les enseignants, les équipes techniques et les partenaires externes autour d'un projet commun.

Pour l'année scolaire 2014, sept "écoles témoins" volontaires du territoire de GPSO - dont la maternelle Les Pâquerettes à Chaville - participent à cette démarche en concertation avec les villes et l'Éducation nationale. ■

DIAGNOSTIC DES MÂTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre du nouveau marché d'éclairage public ayant pris effet le 1^{er} mars 2013, un diagnostic mécanique a été réalisé sur les mâts des candélabres des villes de Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Vanves et Ville-d'Avray afin de s'assurer de leur solidité dans des situations de sollicitation importante, telles qu'une tempête. Grâce à un engin muni d'un vérin, une pression est exercée sur le mât du candélabre d'abord vers l'avant puis vers l'arrière. Des capteurs, positionnés à un mètre du sol sur le mât, enregistrent les déformations subies par ce dernier. Le type de pression exercé sur le mât dépend de plusieurs caractéristiques (matériaux, hauteur, lanterne...) mais la méthode adoptée reste identique. Ainsi, 448 mâts d'éclairage ont été testés à Chaville et cette étude a permis d'établir un plan de gestion de remplacement à long terme. ■

En bref

> Recensement 2014

Le recensement de la population, réalisé en partenariat avec l'INSEE depuis le 16 janvier, se poursuivra **JUSQU'AU 15 FÉVRIER**. Pour mener à bien ce travail, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires fournis par les quatre agents recenseurs, placés sous la responsabilité de la mairie et munis d'une carte officielle.

> Durée de la carte d'identité

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité sécurisées est allongée de 5 ans. Elle passe ainsi de 10 à 15 ans pour les Français majeurs. Cette mesure s'applique aux cartes délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014, ainsi qu'aux cartes toujours valides à cette date, leur durée étant prolongée de 5 ans nonobstant la date limite de validité inscrite sur le titre. Cependant, la durée des cartes délivrées aux personnes mineures, fixée à 10 ans, reste inchangée.

> Devenez sapeur-pompier

La brigade de sapeurs-pompiers de Paris recrute près de 1 200 personnes chaque année. Pour déposer un dossier de candidature au Centre d'information et de recrutement des forces armées (Cirfa), il faut être de nationalité française, détenir un diplôme scolaire (du brevet des collèges à Bac +2), avoir entre 18 et 25 ans et être en bonne condition physique. Vous serez convoqué pour passer des sélections (visite médicale, tests physiques, psychotechniques et entretien d'évaluation).

Rens. au 0 800 112 018
ou par mail recrutement@pompierparis.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES **ENVOYÉ SPÉCIAL** **À EUROPE 1**

Europe midi votre journal donne la parole aux jeunes générations chaque mercredi. En décembre, huit élus du Conseil municipal des jeunes de Chaville ont participé avec éloquence à un débat sur l'engagement politique des moins de 18 ans.

Mercredi 4 décembre, 10h30. Huit élus du Conseil municipal des jeunes de Chaville ont rendez-vous à la gare de Chaville. Direction Europe 1, la célèbre station de la rue François 1^{er}. Ces collégiens de Jean Moulin et de Saint-Thomas de Villeneuve sont invités à une émission de débat: *Europe midi votre journal*. Convoqués une heure avant le direct, ils ont préparé leur intervention avec l'assistante de l'émission, confortablement installés dans le studio radio. En vue de leur rencontre avec un jeune conseiller régional d'Île-de-France de 33 ans, invité à s'exprimer sur l'engagement politique des jeunes, les collégiens ont donc effectué des recherches et pris des notes: "Qui est Julien Bayou?", "Comment devons-nous nous présenter à lui ?"... François-Marie Pailler, maire adjoint présent à leurs côtés, les conseille: "Peut-être faudra-t-il expliquer le fonctionnement des cinq commissions du

Conseil municipal des jeunes et donner des exemples concrets de réalisations?"

À vous les studios!

Une fois à l'antenne, les jeunes Chavillois ont pris la parole à tour de rôle sans se démonter. "Je me suis engagé parce que je suis de nature anxieuse et que je m'interroge sur le métier que j'aimerais exercer plus tard... pourquoi pas la politique?", a témoigné Alexis. Un peu plus tard, Thomas interrogeait un autre invité de l'émission, le célèbre auteur de polars Maxime Chattam: "Avez-vous toujours voulu être écrivain?" Cette jolie expérience citoyenne restera sûrement longtemps gravée dans la mémoire de ces jeunes élus décidément très concernés par leur avenir. "C'était trop court", "Je tremblais mais c'était génial", "Je veux bien recommencer", se sont-ils esclaffés avant de prendre la pose pour une photo avec Wendy Bouchard. ■

Raphaëlle, Alexandre, Alexis, Robin, Inès, Rémi, Emma et Thomas autour de Wendy Bouchard.



LE DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2014 AU CENTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DÉCEMBRE DERNIER

Le dernier Conseil municipal de l'année 2013 s'est tenu le 9 décembre. Parmi les 25 délibérations soumises à l'assemblée des élus, celle concernant le débat d'orientations budgétaires 2014 était au centre des débats.

Retrouvez le compte rendu complet de cette séance
sur le site de la ville www.ville-chaville.fr (rubrique "Vie municipale").

Dès l'ouverture du débat d'orientations budgétaires 2014, Monsieur le Maire a tenu à rappeler les éléments de contexte liés à la situation économique nationale et aux conséquences des évolutions institutionnelles qui viendront peser inévitablement sur les finances locales. La montée en charge de la péréquation horizontale qui se traduit pour Chaville par une nouvelle dépense depuis 2013, la baisse des dotations de l'État et l'incidence financière de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en septembre prochain pèseront sur les finances de la ville. Dans ce contexte contraint, il a également tenu à souligner que, comme l'indique le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes, présenté lors du Conseil municipal du 16 septembre dernier, **la situation financière de la Commune est saine.** Ce qui constitue une base favorable.

Maîtrise des charges de fonctionnement, baisse des charges financières

En fonctionnement, les dépenses devraient représenter en 2014 un volume de 27 M€. Les charges à caractère général s'établiront à 5,55 M€ - elles étaient de 5,6 M€ en 2013 - et les charges de personnel resteront stables aux alentours de 14 M€ (contre 13,9 M€ prévus en 2013). Les autres charges de gestion courante comportant les subventions aux organismes tiers, dont les associations, resteront stables autour de 3,3 M€. Enfin, les charges financières s'établiront à 425 K€ contre 472 K€ en 2013 du fait de la baisse des intérêts de la dette.

Aucune augmentation des taux de taxes locales et des tarifs

Le produit des services sera prévu à hauteur de 2,3 M€, niveau identique aux prévisions 2013. **Les tarifs applicables actuellement aux usagers des services "enfance" ne seront pas revalorisés**, d'une part en écho à la politique de stabilisation fiscale que la Municipalité souhaite poursuivre, d'autre part afin de ne pas accroître les charges des ménages déjà alourdies par ailleurs par les différentes augmentations décidées au niveau national en matière de prélèvements fiscaux et sociaux.

Les impôts et taxes s'établiront globalement à 15,6 M€ contre 15,36 M€. Cette progression est principalement liée à la revalorisation des bases des contributions directes décidée par l'État en fonction de l'inflation et de l'évolution du nombre de contribuables chavillois. Ainsi, la prévision du produit des contributions s'établira à 12,8 M€ (sur la base d'une revalorisation nominale des bases au taux de l'inflation) contre 12,6 M€ en 2013.

Compte tenu du réalisé à fin octobre déjà supérieur de 200 000 € par rapport aux prévisions ainsi que du nombre de déclarations d'intention d'aliéner reçues depuis juillet, le produit des droits de mutation sera prévu à hauteur de 800 000 € contre 750 000 € en 2013. **Les taux des taxes foncières et d'habitation seront en 2014 identiques à ceux de 2013**, soit 15,51 % pour la taxe d'habitation, 18,69 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 22,25 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

En revanche, les dotations et participations accuseront une forte baisse liée à la déci-

sion du gouvernement de réduire la dotation globale de fonctionnement. Elles s'établiront aux alentours de 6,6 M€ contre 6,9 M€ en 2013.

Poursuite des efforts d'équipement et de modernisation de la ville

La section d'investissement représentera un volume global de 15 M€. Elles comporteront, outre le remboursement du capital de la dette pour 1,4 M€, les principales opérations inscrites sont les suivantes :

- la construction en cours dans la ZAC du centre ville du nouvel équipement culturel et de loisirs qui devra accueillir la MJC pour 3,7 M€ ;
- les honoraires de maîtrise d'œuvre, contrôle technique et mission SPS pour la rénovation/extension du groupe scolaire Anatole France/Les Iris pour 445 000 € (les crédits de paiement pour les travaux seront prévus sur les exercices 2015, 2016 et 2017 en raison du phasage nécessaire de l'opération ; une autorisation de programme sera créée à ce titre) ;
- la poursuite de l'enfouissement des réseaux pour 475 000 € ;
- les acquisitions foncières ou en VEFA pour 1,1 M€ (38 avenue Roger Salengro, halle du marché, centre de loisirs du centre ville, etc.) ;
- la réhabilitation de l'ex-académie des Beaux-arts pour 1,6 M€ pour créer un accueil de loisirs en rez-de-chaussée et des bureaux en étages (relocalisation des services Enfance, Jeunesse et Sports).

Environ 1,5 M€ sera réservé au renouvellement de gros matériel, aux opérations courantes de réhabilitation du patrimoine communal et aux études à engager

notamment pour des projets d'agrandissement d'établissements scolaires (école maternelle Les Myosotis par exemple).

Les recettes d'investissement proviendront essentiellement du report de l'excédent 2013 estimé à ce jour à 6,2 M€, d'un prêt relais de 2,6 M€ dans l'attente des recettes de cession de l'ensemble immobilier situé 1 bis et 3 avenue de la Résistance, de la dotation aux amortissements pour 1,1 M€, des dotations pour 1,4 M€ (FCTVA, taxes d'aménagement), de subventions pour 1 M€, et du virement de l'excédent de fonctionnement pour 800 000 €.

Prioriser l'investissement, limiter le recours à l'emprunt

À l'issue de la présentation des orientations budgétaires, Annie Ré, maire adjoint déléguée aux Finances a présenté les grandes lignes du Plan pluriannuel d'investissement. Sans revenir sur le contexte, elle a indiqué qu'il convenait d'insister sur la nécessité de prioriser les investissements et de limiter leur

volume financier pour limiter parallèlement le recours à l'emprunt.

Ainsi, le PPI comportera essentiellement deux opérations nouvelles et qui ne peuvent être différées: la rénovation/extension du groupe scolaire Anatole France/Les Iris et celle de l'école maternelle Les Myosotis, pour un volume global estimé à 8 M€ TTC. Les crédits de paiement seront échelonnés sur les exercices 2015, 2016 et 2017. À ces prévisions s'ajouteront en 2015, les crédits nécessaires aux derniers paiements de l'équipement culturel et de loisirs dans la ZAC et de la fin des opérations d'enfouissement des réseaux.

Une enveloppe de 1 M€ sera réservée chaque année pour le renouvellement de gros matériel et des opérations courantes de réhabilitation du patrimoine communal. Sur les exercices 2015 à 2017, l'investissement devrait représenter un volume global moyen annuel de 6 M€, dette comprise. À partir de 2018, la section d'investissement retrouve-

rait un rythme de croisière de 4 à 5 M€ en moyenne par an, conforme au futur profil financier de la collectivité. Au 1^{er} janvier 2014, l'encours de la dette s'établit à 16,8 M€. Si aucun emprunt long terme n'est souscrit en 2014 - ce qui est l'objectif - l'encours s'établira à 15,4 M€ au 1^{er} janvier 2015. ■

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu jeudi 6 février, à 19h30, dans les salons de l'hôtel de ville. Retrouvez l'ordre du jour ainsi que le compte rendu des séances précédentes sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Vie municipale").

RENCONTREZ VOS ÉLUS

- Jean-Jacques Guillet, votre maire, reçoit en mairie sans rendez-vous le 4^e jeudi du mois, de 10 h à 12 h (hors vacances scolaires).
- Un maire adjoint reçoit également tous les jeudis sans rendez-vous, de 8 h 30 à 12 h (hors vacances scolaires).

INITIATIVE JEUNES SOLIDAIRES APPEL À PROJETS

Vous avez entre 18 et 30 ans? Vous habitez, travaillez ou étudiez dans les Hauts-de-Seine? Le Conseil général vous accompagne dans la réalisation de votre projet de solidarité internationale. L'édition 2014 du dispositif "Initiatives Jeunes Solidaires" est lancée. Le dossier de candidature est à déposer avant le 7 mars 2014.

Depuis la création de ce dispositif en



Vous aider à donner vie à vos projets de solidarité internationale

2009, 165 projets ont ainsi été soutenus. En complément d'une aide financière

pouvant aller jusqu'à 6 000 €, "Initiatives jeunes solidaires" propose un accompagnement pour la mise en œuvre de projets de solidarité internationale visant à réduire la malnutrition et l'extrême pauvreté ainsi que leur restitution sur le territoire des Hauts-de-Seine. ■

Rens. au 01 76 68 84 37

ou par courriel cooperation-internationale@cg92.fr

État civil - Novembre et décembre 2013

Naissances

Liam Azoura, Rayan Bakayoko, Emma Bueno, Maël Campeggi, Maysseine Chafroud, Rose Cherbonnier, Victor Crach, Naim Ferjani, Enola Girault Boulant, Hugo Heulin, Lilou Jugo, Selma Kubiak, Arthur Lauras, Cartis Lusongadio, Erveline Maillard Secretain, Valentin Marechal, Inès Touihri Letheux, Fares Chenine, Alexandre Defrenne, Jérémy Jugé, Isaak Kamga, Romain

Leclercq, Axel Lepage, Hugo Rollin et Lydia Sebkhauï.

Mariages

Michel Petiot et Richard Jones; Julien Werdenberg et Maria Teresa Carranza Sandoval; Cyrille Fréau et Isabelle Rolland; Benjamin Lestra et Nathalie Gibassier; Ali el Aâbdi et Soreya Laajail; Mahmoud Ketari et Aude-Marie de Pertat; Philippe le Roy et Laurence Menguy.

Décès

Ethan Plaza, Pierrette Oudot, Yvonne Saive, Julia Piriou, Jean-Claude Lablanc, Danielle Rocheteau, Marie-Lorraine Nicollet, Nicole Irina Frim, Achalous Faisy, Marie Françoise Cordier, Jean-André Balloas, Jeanne Vallet, Jacqueline Poirier, Annette Fromentin, Emilia Santos Monteiro, Adrienne Narpinian, Stéphane Die et André Melin.

Pharmacies de garde (jour)

En février

Dimanche 2

Pharmacie de l'église
3, rue de Sèvres à Ville-d'Avray
Tél. : 01 47 50 43 10

Dimanche 9

Pharmacie du Parc de Lesser
46, rue de Sèvres à Ville-d'Avray
Tél. : 01 47 09 53 62

Dimanche 16

Pharmacie Brazeau d'Alexis
29, rue de Jouy à Chaville
Tél. : 01 47 50 42 87

Dimanche 23

Pharmacie Auger
91, Grande Rue à Sèvres
Tél. : 01 45 34 01 83

En mars

Dimanche 2

Pharmacie de la Pointe
2025, avenue Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 40 80

Gardes de kinésithérapie respiratoire

En février, n'hésitez pas à contacter le Réseau bronchiolite d'Île-de-France pour obtenir un kinésithérapeute de garde.

ARB : 0 820 820 603 à partir du vendredi midi jusqu'au dimanche 18h.

Urgences

Pompiers : 18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) :

4, avenue de l'Europe à Sèvres.
Tél. : 01 41 14 09 00.

Samu : 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social : 115.

Médecins : 7 jours/7, de 9h à 23h, au 0 820 800 880.

Centre hospitalier des 4 Villes :

standard unique (Saint-Cloud/Sèvres) : 01 77 70 70 70.

■ site de Sèvres : 141, Grande Rue à Sèvres. Urgences : 01 77 70 78 78.

■ site de Saint-Cloud : 3, place Silly. Urgences : 01 77 70 71 71.

Site Internet : www.ch-4villes.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS dentaire : 01 47 78 78 34.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 : 08 36 68 99 33.

Taxis chavillois : 01 49 07 07 07.

Ramassage des encombrants

En raison de leur volume ou de leur poids, les déchets encombrants (mobilier, matelas, cycles, ferrailles...) doivent faire l'objet d'une collecte particulière. GPSO débarrasse les habitants de ces objets. Ils doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir, à partir de 19h. La carte de ramassage des encombrants est consultable sur le site www.ville-chaville.fr (rubriques : "Qualité de la Ville et développement durable" / "Propreté et déchets" / "Ramassage des encombrants"). La liste des rues par secteur est également disponible dans cette même rubrique.

La Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest a mis en place un dispositif supplémentaire de collecte des encombrants, sur appel au 0 800 10 10 21. Ce dispositif concerne les Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), comme les appareils ménagers, les matériels audiovisuels, les équipements bureautiques et informatiques, qui ne sont plus collectés avec les encombrants au regard des obligations de tri.

■ Déchets toxiques

Les déchets dangereux des ménages, dits déchets toxiques, sont variés : piles, accumulateurs, peintures, vernis, solvants, huiles de vidange, batteries, produits détachants, extincteurs, radiographies... Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans les bacs d'ordures ménagères ou d'emballages recyclables et nécessitent un traitement dans des installations adaptées. GPSO a mis en place des permanences de camion de "collecte des déchets dangereux des ménages" sur l'ensemble de son territoire. À Chaville, ce camion est installé près du marché de l'avenue Salengro, le premier dimanche du mois, de 9h à 12h.

■ Déchèterie intercommunale

Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie fixe de Meudon. Les déchèteries fixes permettent de déposer une très grande variété de déchets et encombrants : cartons, bois, papiers, ferrailles et métaux non ferreux, encombrants ménagers (mobilier, literie...), déchets végétaux de jardin, gravats, matériaux de démolition ou de bricolage, emballages en verre, textiles, huiles usagées, sources lumineuses, piles et accumulateurs, batteries, produits pharmaceutiques et les déchets d'activité de soins à risque infectieux des ménages (aiguilles, seringues), déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE ou D3E) et déchets dangereux des ménagers (DDM comprenant les peintures, les bouteilles de gaz, huiles de vidange, les extincteurs).

Depuis septembre 2013, il suffit de présenter un badge pour y accéder. Pour le demander, il faut de se connecter sur le site www.agglo-gpso.fr

Route du Pavé des Gardes, rond-point des Bruyères, à Meudon.

Ouvert du lundi au samedi, de 9h à 18h30.

Rens. au 01 46 17 01 60 ou sur le site www.syelom.fr

Pour en savoir plus :

Service Déchets/Propreté GPSO. Tél. : 0 800 10 10 21.

DERNIERS ASSAULTS TROUBLANTS

Le dernier conseil municipal du 9 décembre résonne mal et le maire sortant termine son mandat avec deux nouveaux cailloux dans ses chaussures. Il a en effet fini par informer l'assemblée de suspicions de malversations au sein du Club de Tennis de Chaville pour 50 000 à 70 000 €, justifiant ainsi le signalement de l'affaire au Procureur de la République. S'agissant d'un club associatif ayant la personnalité morale, on pourrait ne voir là qu'une affaire "privée". En revanche, d'un point de vue communal, on peut légitimement s'interroger sur la destination réelle de la subvention exceptionnelle de 30 000 € au profit du club, votée au conseil du 24 juin. À l'époque, la majorité justifiait ce montant sur le fait que le club "rencontrait des difficultés de trésorerie". On comprend mieux aujourd'hui ! Face à la gravité de ces actes très insolites à Chaville, notre Groupe a régulièrement demandé au maire des réponses documentées en commission. Devant la carence municipale, nous avons insisté en exigeant par courrier (à voir sur notre site) la tenue d'une commission spéciale afin de vérifier s'il existe ou non un lien entre ces malversations et la subvention exceptionnelle. Le maire a refusé. Aussi notre Groupe, devant ce silence troublant, a saisi à son tour le Procureur en vue de l'ouverture d'une enquête préliminaire, au niveau de la municipalité cette fois-ci. Rappelons qu'une subvention, c'est de l'argent public, en l'occurrence celui des Chavillois.

Au même Conseil, nous avons appris le lancement précipité d'une nouvelle opération immobilière à l'angle des avenues de la Résistance et Salengro (Crédit Agricole, ex-Sécurité Sociale, Service des sports). En effet à quelques mois de l'élection et sans concertation, la municipalité a décidé la construction de 75 logements, le promoteur étant Akerys (tiens, encore lui!). Bonne nouvelle pour l'établissement Saint Thomas qui y gagnerait un bout de cour de récréation. Si seulement le collège public Jean Moulin avait pu profiter de la même générosité ! Mais le permis de construire délivré alors à la Franco-Suisse ne l'a pas prévu. Y a-t-il une politique scolaire à deux vitesses à Chaville ?

Pour une fin de mandat, nous aurions préféré de meilleures nouvelles. Une note d'espoir pour finir : il reste dans notre ville quelques beaux lieux ayant échappé aux Akerys, Franco-Suisse, etc. et il est encore possible aux citoyens de les sauver du prochain assaut...

**Thierry Besançon, conseiller municipal de Chaville
et président du Groupe des élus Agir Pour Chaville
www.agirpurchaville.fr**

**DROIT DE RÉPONSE
DE LA MUNICIPALITÉ****Art.9.1 du règlement intérieur du Conseil Municipal**

Ce qui est troublant dans la tribune du groupe de gauche AGIR, c'est la mauvaise foi caractérisée et la volonté de désinformation.

Les Chavillois pourront aisément se reporter au procès-verbal du Conseil Municipal du 9 décembre 2013, adopté lors de la séance du 6 février 2014 et mis en ligne après cette date sur le site internet de la Ville. Ils seront éclairés sur les allégations irresponsables des auteurs de cette tribune qui cherchent à tout prix le scandale comme Soubise, à l'aide de sa lanterne sourde, cherchait son armée.

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante : l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ; l'espace est

QUE DE TEMPS PERDU

Nous avons débattu en décembre 2013 des orientations budgétaires municipales pour 2014. Ce document technique présente la situation de la ville et les perspectives futures.

Le maire de Chaville assure ne pas augmenter la fiscalité locale en 2014. Il semble oublier d'évoquer la décision qu'il a prise, avec les 6 autres maires de la communauté d'agglomération GPSO, de créer d'une part une nouvelle taxe foncière de 0,65 % et d'autre part une augmentation de la taxe d'habitation de + 9 %. Pour les familles cela correspond à une hausse de 40 à 80 euros.

En investissement, le secteur enfance est enfin pris en compte. Nous ne sommes guère étonnés que le projet de réhabilitation de l'ex-académie des beaux-arts en Hôtel des métiers d'art, inapproprié à la réalité de la ville, finisse par être abandonné faute de la subvention du conseil général. Que de temps perdu ! Un accueil de loisirs sera créé en rez-de-chaussée (est-ce le bon endroit, on peut se poser la question) et dans les bureaux en étage les services Enfance, Jeunesse et Sports situés à l'heure actuelle avenue de la Résistance seront délocalisés. Plutôt qu'un éloignement nous souhaiterions un regroupement rationnel de tous les services dédiés à ce sujet. On se rend bien compte que la plupart de nos écoles et notre collège (dont on parle de transférer certains élèves de Chaville vers le collège de Sèvres) sont en surcapacité. Une classe maternelle des Myosotis se trouve déjà délocalisée vers l'école élémentaire Ferdinand Buisson.

Toute action doit se faire en collaboration avec les enseignants et les parents d'élèves. Il est également primordial de prendre en compte la réforme des rythmes scolaires. Pour leur mise en place des locaux sont indispensables, à l'heure actuelle nous en manquons. Il ne suffit pas de construire de nouveaux logements, il faut prévoir aussi toutes les infrastructures qui vont avec.

Quant à la vente des terrains et bâtiments du 1 bis et 3 avenue de la Résistance pour 2,6 millions d'euros, patrimoine bien situé, elle nous semble hasardeuse au vue de ce qui vient d'être énoncé. Souvenons-nous de la vente du terrain des Petits Bois obérant toute extension du collège ! Si la requalification du carrefour du Puits sans vin s'avère nécessaire, une réflexion approfondie s'impose.

Jocelyne Quoniam, Yannick Avelino.

Parti Socialiste-section de Chaville BP 20 ; Tél. : 01 47 50 50 96.

Mail : ps.chaville@laposte.net ; Site : <http://chaville.parti-socialiste.fr>

CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DÉPARTEMENT/COMMUNE

Le contrat de développement Département/Commune a été signé le 13 décembre par Monsieur le Maire de Chaville et Monsieur le Président du conseil général. Ce contrat a été proposé par le conseil général pour une durée de trois ans à compter de 2013. Ce nouveau dispositif permet de financer des projets prévus ou de se substituer à d'autres, en cas de retard ou d'abandon des projets initiaux. Le montant de ce contrat est d'environ 2300000 euros sur la période 2013/2015. Un montant d'environ 300000 euros sera consacré chaque année aux établissements d'accueil de la petite enfance et de loisirs en section maternelle. En connaissant par avance le budget alloué par le conseil général, il est plus facile pour la municipalité d'organiser la mise en œuvre de projets et de les prioriser si nécessaire. La réhabilitation et la mise en conformité du gymnase Léo Lagrange, l'opération de réhabilitation et extension du groupe scolaire Anatole France/Les Iris sont des exemples de projets financés par le biais de ce contrat.

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

C'est la réunion de Paris et des départements de la petite couronne qui formeront la Métropole du Grand Paris dans laquelle disparaîtront les Communautés d'agglomération. Où est le progrès dans ce retour au département de la Seine d'avant 1968 ? En 10 ans, Arc de Seine puis GPSO ont prouvé leur capacité à réagir et à évoluer. La Communauté d'agglomération s'est dotée entre autre d'un contrat de développement territorial, d'un programme local de l'habitat, d'un agenda 21, d'un pacte financier et fiscal, d'une maison de l'entreprise et de l'emploi, d'une maison de la nature. GPSO est le symbole du partage de l'ambition au service de la proximité et de la solidarité. Où est la démocratie lorsque 7 millions d'individus ne savent rien de leur avenir. Une métropole ne se décrète pas, elle se construit.

Nous continuons comme nous l'avons toujours fait d'approuver ce qui nous semble bon pour la démocratie et critiquer ce qui nous paraît nuisible. Et ce ne sont pas les prochaines échéances qui vont nous faire changer d'avis. Plus que jamais nous croyons en nos valeurs, vous pouvez compter sur nous.

Hubert Panissal

Chaville Démocrate

hubert.panissal@wanadoo.fr

spécialement dédié à ces élus ; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2000 signes et espaces ; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc. ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

AGENDA

N° 114
FÉVRIER 2014

En février

SAMEDI 1^{er} DE 18 H À 22 H

Loto du Rotary Club

➤ Atrium

SAMEDI 1^{er} À 20 H 45

Théâtre musical et culinaire : *Complètement toqué*

➤ Atrium

MERCREDI 5 À 16 H

Club de lecture jeunesse

➤ Bibliothèque

MERCREDI 5 À 20 H 30

Débat sur les associations citoyennes

➤ Atrium

JEUDI 6 À 19 H 30

Conseil municipal

➤ Hôtel de ville

JEUDI 6 À 20 H 45

Danse : *De Flamencas*

➤ Atrium

VENDREDI 7 À 20 H 30

Concert des professeurs du Conservatoire

➤ Atrium

SAMEDI 8 À 15 H

Café du forum avec Didier Le Bret du ministère des Affaires étrangères

➤ Atrium

SAMEDI 8 À 18 H

Heure musicale

➤ Conservatoire (salle Toscanini)

SAMEDI 8 À 20 H 30

MJC Family Hearts Club Band

➤ MJC de la Vallée

LUNDI 10 À 20 H 45

Concert de Marivel : Les sœurs Labèque

➤ Atrium

MARDI 11 À 20 H 30

La Fabrique du cinéma : *Le passé*

➤ Atrium

MARDI 11 À 20 H 30

Projection-débat par Amnesty international

➤ Atrium

MERCREDI 12 DE 10 H À 18 H

Exposition : Lez'arts animés

➤ Atrium

MERCREDI 12 À 20 H 30

Dictée Aide et Action de Chaville

➤ Atrium

JEUDI 13 À 20 H 30

Club du cinéma Philippe Soupault : *Le passé*

➤ Atrium

VENDREDI 14 À 20 H 30

Soirée soupe pour la Saint-Valentin

➤ MJC de la Vallée

SAMEDI 15 À 10 H 30

Club de lecture "Le lézard lisant"

➤ Bibliothèque

SAMEDI 15 DE 13 H À 15 H 30

Stage de yoga

➤ MJC de la Vallée

LES 18, 19 ET 20 À 15 H

Café-BD

➤ Bibliothèque

SAMEDI 22 À 14 H 30

Marathon-bridge

➤ Salle Huguette Fradet



© UMBERTO NICOLETTI

VOTRE NOUVEAU RENDEZ-VOUS AVEC LE 7^e ART

Le Club du Cinéma
PHILIPPE SOUPAULT
8 PROJECTIONS DE FILMS CULTES, SUIVIES D'UN DÉBAT, UN JEUDI PAR MOIS.

FABRIQUE DU CINÉMA animée par Elisabeth BOUDET
Mardi 11 février, à 20h30, à l'Atrium.

Jeudi 13 février, à 20h30, à l'Atrium.

LE PASSÉ
d'Asghar Fahradi - 2013
2h10. France. Avec Bérénice Bejo, Tahar Rahim, Ali Mosaffa

Plus d'infos sur le blog : <http://atrium.chavilleblog.com>

atrim de Chaville Tarif unique : 5 €, forfait annuel : 32 €

CHAVILLE

CAFÉ BD à la bibliothèque

Ouvert à tous !
Plein de BD !
Des mangas ?

Mardi 18 février (15h-20h)
Mercredi 19 février (15h-18h)
Jeudi 20 février (15h-18h)

Venez vous détendre à la bibliothèque pour un moment de convivialité. Installez-vous confortablement avec une BD, autour d'une boisson chaude et de quelques gâteaux. Ce sera également l'occasion d'échanger entre amateurs et de partager vos coups de cœur.

Bibliothèque municipale, 3 parvis Robert Schuman Chaville
RENS. : 01 41 15 99 10 ou bibliotheque@ville-chaville.fr

